

Au profit de 600.000 foyers au niveau national

## SM le Roi lance l'Opération « Ramadan 1442 »

**S**M le Roi Mohammed VI a donné Ses Hautes instructions pour le lancement de la 22ème édition de l'Opération de distribution alimentaire "Ramadan 1442", qui profitera à trois millions de personnes (600.000 foyers au niveau national dont 459.504 issus des zones rurales), a annoncé mardi la Fondation Mohammed V pour la Solidarité. "En application des Hautes Instructions Royales, la Fondation Mohammed V pour la Solidarité s'est mobilisée pour la mise en œuvre et le lancement du soutien alimentaire en faveur des populations vulnérables et démunies", a indiqué la Fondation dans un communiqué, précisant que le coup d'envoi de la distribution de l'aide sera donné le premier jour du mois sacré.

P. 2



### Nos vœux

A l'occasion du mois sacré de Ramadan de l'année 1442 de l'Hégire qui débutera au Maroc aujourd'hui mercredi 14 Avril 2021, le Président du Directoire de Bayane S.A et directeur de la publication, la Rédaction d'Al Bayane et l'ensemble du personnel de l'entreprise présentent leurs vœux les plus déférents à SM le Roi Mohammed VI. Nos vœux s'adressent également à SAR le prince héritier Moulay El Hassane, SAR la princesse Lalla Khadija, SAR le prince Moulay Rachid et toute la famille royale ainsi qu'à l'ensemble du peuple marocain et de tous les Musulmans.

### Migration clandestine

## La Marine Royale porte secours à 100 candidats

Des unités combattantes de la Marine Royale opérant en Méditerranée ont porté secours, durant la période allant du 10 au 12 avril 2021, à 100 candidats à la migration irrégulière, apprend-on de source militaire. Les secourus en majorité subsahariens, dont des femmes et des enfants, étaient en difficulté à bord d'embarcations de fortune, précise-t-on de même source. Après avoir reçu les premiers soins à bord des unités de la Marine Royale, les personnes secourues ont été ramenées aux ports les plus proches du Royaume et remises à la Gendarmerie Royale pour procédures d'usage.

### Raja de Casablanca

## Le Tunisien Lassaad Chabbi succède à Sellami



P. 15

### Ramadan 1442/2021

## Entre crise sanitaire et rituels « confinés »

Deuxième Ramadan dans le rouge. Crise sanitaire oblige, tout le monde est appelé à concilier rites religieux, traditions sociales et contraintes sanitaires liées à la pandémie du nouveau coronavirus Covid-19. En effet, cette édition 1442, à l'instar de la précédente 1441, ne sera pas ponctuée par la proximité sociale, les traditions de rupture de jeûne en famille, l'échange de visites, les prome-

nades nocturnes, des prières des taraouih et les retrouvailles aux cafés jusqu'au shour. Ainsi, la spiritualité devrait s'adapter aux mesures prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. Mais la culture du partage devrait être maintenue et encouragée pour venir en aide aux couches sociales les plus défavorisées afin d'alléger leurs souffrances et leur permettre de s'en sortir avec les

affaires du couvre-feu aussi bien socio-économiques que psychologiques. Sur le plan culturel, les activités artistiques et culturelles, qui ponctuent le mois sacré, passeront pour la deuxième année consécutive sur les réseaux sociaux. Bref, ce ramadan sous confinement sera encore une nouvelle fois particulièrement différent.

B.A

P. 3

### sommaire Ramadan 2021

Santé et pratique du jeûne de Ramadan

## Qu'en est-il des malades cardiaques ?

■ Ouardirhi Abdelaziz P. 10



Les nouvelles voix de la chanson amazighe...

## Meteor Airlines, l'étoile filante de l'Amazigh Rock...

■ Propos recueillis par Mohamed Nait Youssef P. 11



### Ramadan au Mali

## Ventre vide, tables garnies

■ Par Cisse Inna Mariam

Il s'agit du neuvième mois du calendrier et le mois le plus sacré de la culture musulmane. La première journée commence le lendemain de l'observation du nouveau

croissant de Lune par un comité d'observation de la lune par les autorités religieuses maliennes. Le Ramadan est un mois où les musulmans jeûnent et cherchent à grandir davantage leur vie spirituelle.

P. 12

### Tanger

## Visite guidée des lieux mythiques et historiques de la perle du Détroit

■ Karim Ben Amar

Tout le monde s'accorde à dire que Tanger est l'une des plus belles villes du Royaume. L'avis des tangerins quant à lui est unanime : «c'est la plus belle ville du monde». Histoire millénaire et situation géographique hors du commun font que cette cité soit si spéciale. En se

promenant dans les rues de la perle du Détroit, de nombreux monuments et lieux de culte font de Tanger, une ville intemporelle. Rempart construit par les portugais, théâtre et corrida érigés par les espagnols, cafés mythique et parc naturel, Al Bayane convie ses lecteurs à une visite guidée. Tour d'horizon.

P. 14

### Imposé au monde entier par le coronavirus

## Télétravail, un an après

■ Par Khalil El Boukili (Map)

Le coronavirus a provoqué des changements inédits dans le monde du travail en encourageant les entreprises à opter massivement pour le télétravail. Un an après le début de la pandémie, des millions de personnes à travers le monde ont adopté ce nouveau mode de travail tout en restant confinées chez elles.

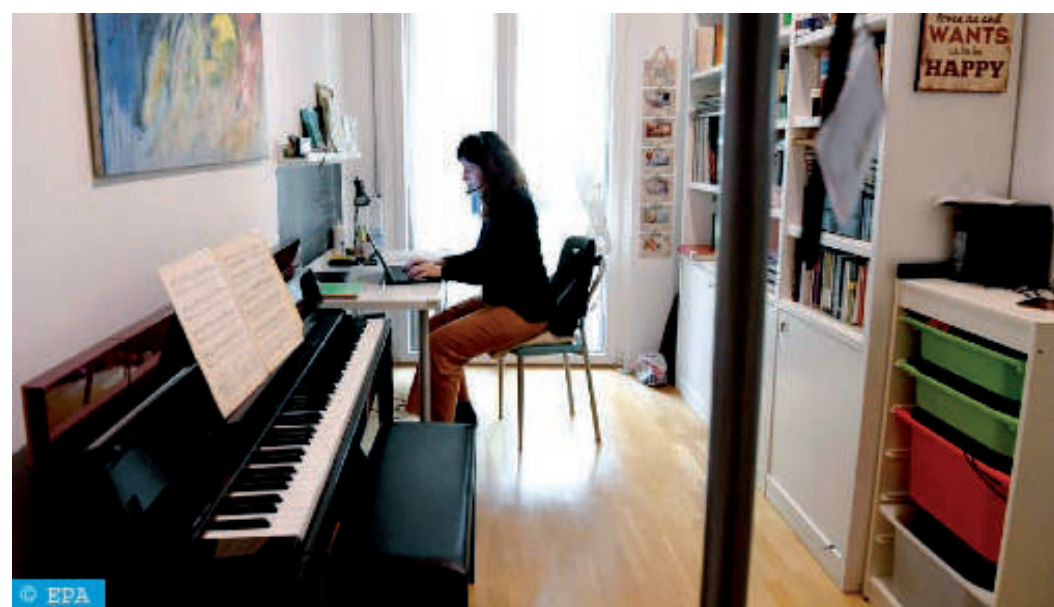
Le travail à domicile a entraîné une rupture avec la plupart des aspects traditionnels du travail, comme les déplacements domicile-bureau ou les contraintes liées à la tenue vestimentaire, tout en réduisant l'interaction sociale avec les collègues. En dépit de ses avantages certains en termes de productivité et de gain de temps, ce mode de travail suscite encore des interrogations.

Mark Zuckerberg, dans un livestream sur Facebook, a déclaré que lorsque les employés quittent les lieux à forte concentration de travailleurs spécialisés, l'innovation est étouffée.

«Les produits peuvent parfois être construits en quelques mois, mais la culture se construit jour après jour, sur des années et des décennies. Et je pense qu'il est très important d'adopter une approche à long terme de la manière dont nous envisageons le travail à distance», ajoute-t-il. À mesure que la pandémie se poursuit, de plus en plus d'entreprises laissent leurs employés quitter le bureau, parfois de façon permanente. Alors pourquoi la proximité de son domicile est-elle si importante?

Certains employés passent une grande partie de leur temps à se rendre au travail et, pour la plupart, le trajet est de plus en plus long. Mondialement, 40% des professionnels considèrent le trajet comme le pire moment de leur journée, selon Bloomberg. Le trajet domicile-travail est une cause majeure de stress qui a un impact sur la santé physiologique et le bien-être de la personne. Le télétravail a beaucoup d'avantages, avec une opportunité pour les travailleurs d'avoir plus d'autonomie sur leurs horaires et l'endroit où ils travaillent. Et lorsque les gens bénéficient de ce genre d'autonomie, cela favorise l'émergence d'une main-d'œuvre plus heureuse.

Mais toutes les activités n'ont pu profiter du travail à distance. Le tourisme par exemple est un des secteurs grandement impactés par cette pandémie. Ses employeurs ont eu une expérience différente



avec le travail à domicile.

Pour Zineb B., travaillant dans un groupe hôtelier international au Maroc, sa vie professionnelle a subi un changement radical ayant impacté sa vie personnelle et psychologique. La baisse des activités touristiques au niveau mondial a impacté ses heures de travail, mais aussi son salaire, confie-t-elle à la MAP.

"Le travail pour moi ce n'est pas que des tâches à accomplir, c'est aussi un échange d'idées entre collègues. Alors que le virtuel ne remplace pas l'efficacité du contact réel", estime-t-elle. À court terme, les entreprises se tournent vers leurs propres produits pour bâtir une communauté. Facebook, par exemple, ajoute des fonctionnalités conviviales au lieu de travail à son produit de visioconférence de portail. D'autres entreprises réduisent le nombre de réunions évitables et conçoivent des flux de travail adaptés aux personnes vivant dans des fuseaux horaires différents.

Il y a aussi des avantages pour les employeurs. Une étude menée par Harvard et l'Université de New York a révélé que les employés en télétravail travaillent 48 minutes de plus par rapport à ceux travaillant depuis leurs bureaux. Il y a ainsi des avantages importants pour les organisations qui sont capables de gérer efficacement ces types de processus.

Cette flexibilité de travail peut donc promouvoir la productivité. Une étude de Stanford menée pendant deux ans, portant sur 1.000 employés d'une entreprise, a révélé que le travail à domicile entraî-

nait une augmentation de 13% de la productivité et 50% de ses employés étaient moins susceptibles de démissionner. Une autre enquête menée par Bain & Company auprès de ses propres employés a révélé que la productivité augmentait pour certains grâce à l'absence de déplacement et à la capacité de mieux se concentrer à la maison. En revanche, elle diminuait pour d'autres en raison d'un manque d'espace de travail dédié.

Pour Zineb E.F. travaillant dans une multinationale, le télétravail n'a pas vraiment été contraignant pour elle au premier abord, puisque cette notion était déjà présente dans le mode de travail de l'entreprise par le passé et la pandémie n'a fait qu'accélérer le processus. Un an après avec ce rythme de vie, Zineb s'y est clairement adaptée, "malgré elle", ajoute-t-elle. Les "distractions sont toujours présentes", mais elle apprend à mieux les gérer, surtout avec la charge de travail qui n'a fait qu'augmenter.

La pandémie de Covid-19 a envoyé des ondes de choc à travers le monde du travail. Avoir une relation continue avec le bureau pourrait rendre la personne plus heureuse et plus productive, tout en ayant des effets positifs sur l'environnement et en rendant nos villes plus vivables.

Alors, peut-être que nous commencerons à voir un style plus hybride en devenant la norme, où pendant quelques jours, la personne travaillera à domicile pour des tâches spécifiques en solo, et d'autres, aller au bureau pour rencontrer et collaborer avec l'équipe.



**Au profit de 600.000 foyers au niveau national**

## SM le Roi lance l'Opération « Ramadan 1442 »

SM le Roi Mohammed VI a donné Ses Hautes instructions pour le lancement de la 22ème édition de l'Opération de distribution alimentaire "Ramadan 1442", qui profitera à trois millions de personnes (600.000 foyers au niveau national dont 459.504 issus des zones rurales), a annoncé mardi la Fondation Mohammed V pour la Solidarité. "En application des Hautes Instructions Royales, la Fondation Mohammed V pour la Solidarité s'est mobilisée pour la mise en œuvre et le lancement du soutien alimentaire en faveur des populations vulnérables et démunies", a indiqué la Fondation dans un communiqué, précisant que le coup d'envoi de la distribution de l'aide sera donné le premier jour du mois sacré. Initiée depuis 1999, cette opération solidaire de grande envergure s'est inscrite dans la continuité malgré le contexte d'urgence sanitaire, souligne le communiqué. En ce temps de pandémie, la solidarité nationale et l'entraide sont essentielles pour soulager les familles modestes fragilisées par les incidences socio-économiques de la crise sanitaire, a ajouté la même source. L'opération, organisée avec le concours financier du ministère de l'Intérieur (Direction Générale des



Collectivités Locales) et du ministère des Habous et des Affaires islamiques, repose sur un soutien alimentaire composé de sept produits alimentaires (10 kilogrammes de farine, 5 litres d'huile végétale, 4 kg de sucre, 1 kg de lentilles, 1 kg de vermicelle, 850 grammes de concentré de tomate et 250 grammes de thé) et contribuera à alléger le poids des besoins alimentaires liés au mois sacré du Ramadan, a fait savoir la Fondation. Cette 22ème édition est en effet marquée par un dispositif de mise en œuvre qui obéit aux dispositions de sécurité édictées par les autorités

locales. Différentes mesures de prévention du risque sanitaire ont été adoptées au niveau des comités de suivi locaux afin d'assurer la santé et la sécurité des populations. Il s'agit notamment de la désinfection des centres d'approvisionnement, des paniers alimentaires ainsi que des véhicules de transport, la distanciation physique, la réduction des effectifs humains dédiés et la remise directe de l'aide. Les chefs de foyer bénéficiaires (veuves, personnes âgées, personnes en situation de handicap et personnes vivant en situation de précarité),

identifiées par les comités provinciaux encadrés par le ministère de l'Intérieur, sont informés en amont par les caïdats pour la distribution des denrées alimentaires en porte à porte. A cet effet, une logistique spéciale sera déployée en coordination avec le ministère de l'Intérieur afin d'éviter le déplacement des bénéficiaires. Elle fera intervenir, en équipes réduites sur le terrain, les autorités locales, les directions régionales de l'Entraide nationale, la Gendarmerie Royale ainsi que les assistantes sociales de la Direction Générale des Services Sociaux.

## Sao Tomé-et-Principe

### Les textes portant création d'une ambassade à Rabat et d'un consulat à Laâyoune publiés au Bulletin officiel

La République démocratique de Sao Tomé-et-Principe vient de publier dans son Bulletin officiel les textes juridiques portant création d'une ambassade à Rabat et d'un consulat général à Laâyoune. Dans son BO N° 31, du mardi 6 avril, Sao Tomé-et-Principe fait savoir que le décret-loi n° 10/2021 portant création d'une ambassade à Rabat, a été examiné et approuvé par le Conseil des ministres du 25 mars 2021 et promulgué, le 5 avril 2021, par le président de la République, Evaristo do Espírito Santo Carvalho, notant que ce texte entre en vigueur dès sa publication. La création de cette ambassade émane, selon le Bulletin, de la nécessité urgente d'établir à Rabat, capitale du Royaume du Maroc, une ambassade de la République démocratique de Sao Tomé et Principe, dont la zone de juridiction comprend l'en-

semble du territoire du Royaume du Maroc et d'autres pays à définir. Le même document officiel fait savoir, également, que le décret-loi n° 11/2021 portant "création du consulat général de la République démocratique de Sao Tomé et Principe à Laâyoune, au Royaume du Maroc" a été examiné et approuvé par le Conseil des ministres du 25 mars 2021 et promulgué par le président de la République, le 5 avril 2021. La République démocratique de Sao Tomé-et-Principe avait inauguré, le 23 janvier 2020, un consulat général à Laâyoune, en présence du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et de son homologue santoméenne Elsa Teixeira de Barros Pinto.

Mme Elsa Teixeira de Barros Pinto avait déclaré à cette occasion que l'ouverture d'un consulat général de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe à Laâyoune représente "un moment historique et inoubliable" dans les relations unissant ce pays et le Maroc. La cheffe de la diplomatie santoméenne avait expliqué que cet acte diplomatique à forte portée symbolique traduit dans les faits la volonté de son pays de développer davantage ses liens avec le Royaume dans les divers domaines "dans un esprit de coopération et d'amitié". Il s'agit aussi, avait-elle fait remarquer, de promouvoir l'échange des points de vue sur les questions d'intérêt commun aux échelles africaine et internationale, sachant qu'"il existe une forte communauté santoméenne établie au Maroc".

À vrai dire



Saudi El Amalki

## Vers un tourisme mondialiste !

Faudrait-il s'alarmer face à la constance récurrente de la crise pandémique qui sévit dans notre pays ? Pour la seconde année consécutive, le virus s'abat sur le secteur du tourisme et se renforce de variant plus féroce en matière de propagation. Toutefois, il est formellement exclu qu'on renonce au combat acharné pour la survie et le redressement. Le tourisme a toujours constitué le fort de l'économie nationale, par ses atouts aussi bien balnéaire que naturel, culturel et sécurisant. Nul ne contredit les mesures préventives que mène l'Autorité plurielle avec sérénité, lucidité et solidarité, par rapport à l'accroissement de l'épidémie. Naturellement, ces décisions qui s'avèrent ipso facto, restrictives pour l'évolution d'un domaine vulnérable que celui de l'industrie touristique, met en difficulté la chaîne à multiple pignons, depuis l'aérien jusqu'à l'accueil du visiteur. Il n'aurait donc fait pas de doute que le bout du tunnel ne saurait être vraisemblablement dans l'immédiat, encore moins dans une attitude isolationniste au cœur d'un univers de plus en plus mondialiste. A ce propos, l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) vient de lancer un appel selon lequel elle invite les opérateurs du secteur d'aller de l'avant en termes de concertation autour de la déclinaison des voyages, en vue de réunir toutes les conditions idoines du redécoupage. Le protocole de coordination entre les destinations dont le pays occupe une position de choix, est de nature à unir les efforts autour d'une formulation intégrée, car les programmes de redémarrage sont condamnés à s'établir dans la communion et l'efficacité. Au fait, l'agence onusienne convie la communauté du globe à réfléchir sur les démarches communes à mettre à contribution afin de garantir l'éclosion du tourisme et, de ce fait, préparer la reprise des voyages dans les exigences optimales tout en tenant en compte les gestes barrières respectifs à entretenir avec fermeté. Dans ce sens, notre pays semble tout indiqué à répondre à cette sollicitude de l'institution des Nations Unies, de par sa gestion remarquable de la maîtrise épidémiologique et la tenue admirable de la campagne de l'opération vaccinale dont tout le monde encense la promptitude et la prouesse. Dans le même ordre d'idées, on ne cessera pas non plus de saluer vivement le travail éphémère et l'abnégation notoire dont font montre toutes les composantes du secteur pour maintenir vivante leurs structures, en dépit des restrictions atroces auxquelles elles sont soumises, par l'arrêt constant des dessertes aériennes, les pertes pharamineuses au quotidien et les dépenses et les charges colossales subies en ces périodes de vaches maigres. Le Maroc devrait alors s'ouvrir sur les partenaires d'outre-mer, au niveau des Tours Operators, des pays émetteurs traditionnels et émergents, tout en redéfinissant les offres et les produits mis sur le marché, à partir d'une conduite promotionnelle agressive et marquante.

## SM le Roi félicite M. Ismaïl Omar Guelleh à l'occasion de sa réélection Président de la République de Djibouti

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations à M. Ismaïl Omar Guelleh à l'occasion de sa réélection Président de la République de Djibouti. Dans ce message, le Souverain exprime Ses chaleureuses félicitations et Ses vœux sincères de plein succès à M. Omar Guelleh dans l'accomplissement de ses nobles missions au service des aspirations du peuple djiboutien à davantage de progrès et de prospérité. Se réjouissant des liens solides de fraternité et d'estime mutuelle unissant les deux peuples, SM le Roi fait part de Sa volonté de continuer d'œuvrer de concert avec le Président djiboutien en faveur du raffermissement des relations de coopération fructueuses et de solidarité agissante entre le Royaume du Maroc et la République de Djibouti, et de les hisser aux plus hauts niveaux pour l'intérêt des deux peuples frères.

## La Marine Royale porte secours à 100 candidats à la migration clandestine

Des unités combattantes de la Marine Royale opérant en Méditerranée ont porté secours, durant la période allant du 10 au 12 avril 2021, à 100 candidats à la migration irrégulière, apprend-on de source militaire. Les secourus en majorité subsahariens, dont des femmes et des enfants, étaient en difficulté à bord d'embarcations de fortune, pré-cise-t-on de même source. Après avoir reçu les premiers soins à bord des unités de la Marine Royale, les personnes secourues ont été ramenées aux ports les plus proches du Royaume et remises à la Gendarmerie Royale pour procédures d'usage.

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc

قطب الموارد  
قسم الاقتادات والتكوين  
مصلحة الاقتادات

المندوب المغربي للتقاعد  
البنوك المغربية للتقاعد  
Caisse Marocaine des Retraites

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N°06/2021/DAL**

- Réserve aux petites et moyennes entreprises nationales -

Le 07 Mai 2021 à 10H00, il sera procédé, dans les bureaux de la Caisse Marocaine des Retraites (CMR) sis à Avenue Al Araar, Hay Ryad à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la **conception et impression des publications, des imprimés et des articles publicitaires pour le compte de la Caisse Marocaine des Retraites.**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), ou à partir du portail de la Caisse Marocaine des Retraites [www.cmr.gov.ma](http://www.cmr.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Dix Mille DH (10 000,00 DH)**.

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme **minimale de Trois Cent Cinquante Cinq Mille Neuf Cent Trente Deux DH TTC (355 932,00 DH TTC) et maximale de Quatre Cent Quatre Vingt Seize Mille Soixante Huit DH TTC (496 068,00 DH TTC)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement du 1<sup>er</sup> Novembre 2016 relatif aux conditions et formes de passation des marchés de la Caisse Marocaine des Retraites.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposés contre récépissé, dans le bureau du maître d'ouvrage indiqué dans l'avis d'appel d'offres ;
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics ;
- soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons et les modèles exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de la CMR sis, à avenue Al Araar, Hay Ryad, Rabat, au plus tard le **06 Mai 2021 à 12H00**.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 12 du règlement de consultation.

En application des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°3011.13 du 24 hija 1434 (30 Octobre 2013) et de l'article 139 du Règlement du 1<sup>er</sup> Novembre 2016 relatif aux conditions et formes de passation des marchés de la Caisse Marocaine des Retraites, il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux **petites et moyennes entreprises nationales**. Aussi les concurrents concernés sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité et l'article 13 du règlement de consultation.

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc

قطب الموارد  
قسم الاقتادات والتكوين  
مصلحة الاقتادات

المندوب المغربي للتقاعد  
البنوك المغربية للتقاعد  
Caisse Marocaine des Retraites

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N°08/2021/DAL**

Le 07 Mai 2021 à 10H30, il sera procédé, dans les bureaux de la Caisse Marocaine des Retraites (CMR) sis à Avenue Al Araar, Hay Ryad à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour **l'accompagnement de la Caisse Marocaine des Retraites à la mise en place et à la certification d'un système de management intégré.**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), ou à partir du portail de la Caisse Marocaine des Retraites [www.cmr.gov.ma](http://www.cmr.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Dix Mille DH (10 000,00 DH)**.

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **Trois Cent Soixante Dix Huit Mille dirhams (378.000,00 DH)** toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement du 1<sup>er</sup> Novembre 2016 relatif aux conditions et formes de passation des marchés de la Caisse Marocaine des Retraites.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposés contre récépissé, dans le bureau du maître d'ouvrage indiqué dans l'avis d'appel d'offres ;
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics ;
- soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.



## La nature imprévisible de la Covid-19 et le ralentissement de la vaccination

# El Otmani : « Le renforcement des mesures restrictives dicté par la nature imprévisible du virus »

La nature imprévisible de la Covid-19 et le léger ralentissement relatif de la campagne nationale de vaccination sont parmi les raisons qui ont amené le gouvernement à durcir les mesures restrictives durant le mois de Ramadan, a indiqué, lundi à Rabat, le Chef du gouvernement, Saâd Dine El Otmani. Intervenant lors d'une séance plénière commune des deux chambres du parlement, consacrée à la présentation des données sur la situation épidémiologique dans le Royaume, M. El Otmani a ajouté que cette décision a aussi été dictée par les développements épidémiologiques inquiétants enregistrés dans un nombre de pays voisins, en particulier avec l'apparition de nouvelles ayant touché le Royaume, se propageant dans plusieurs régions.

A l'approche du mois sacré de Ramadan, les autorités sanitaires et sécuritaires concernées ont relevé le degré d'alerte, a souligné le Chef du gouvernement, faisant savoir que la Commission scientifique nationale, qui avait tenu deux réunions le 11 mars et le 06 avril 2021 pour étudier la situation épidémiologique nationale et évaluer les risques qu'elle présente, a recommandé à l'unanimité la prolongation, durant le mois de Ramadan, des mesures préventives en vigueur



actuellement.

L'objectif, explique M. El Otmani, est de protéger les citoyens des risques d'une nouvelles vagues et limiter au maximum les effets négatifs en cas de déclenchement de cette nouvelle vague.

Cette décision a été prise et annoncée une semaine avant le mois de Ramadan afin de permettre aux citoyens, aux commerçants, aux entreprises et aux prestataires de services de prendre les dispositions qui s'imposent, a-t-il souligné, expliquant que la décision vise la préservation de la santé des citoyens et l'amélioration de la situation épidémiologique, parallèlement à l'avancement de la campagne de vaccination.

Cette décision "proactive" a été prise dans le but d'éviter le scénario de la précédente fête de l'Aïd Al Adha, qui a connu une hausse des cas de contamination, a poursuivi le Chef du gouvernement.

Saluant le respect par les citoyens des mesures décidées par les pouvoirs publics pour lutter contre la pandémie et ses effets, il a appelé à poursuivre dans la même lignée, en respectant les mesures préventives et les gestes barrières, notamment dans les moyens de transport et les commerces qui connaissent une grande affluence avant et pendant le Ramadan.

## Chambre des représentants

# Les députés plaident pour des mesures sociales urgentes en faveur des catégories impactées

Les groupes de la majorité et de l'opposition à la Chambre des représentants ont appelé, lundi à Rabat, le gouvernement à prendre des mesures sociales urgentes pour soutenir les catégories impactées par les mesures restrictives décidées pendant le mois de Ramadan pour lutter contre Covid-19.

Lors d'une séance consacrée à la discussion de la déclaration du Chef du gouvernement sur la situation épidémiologique au Royaume, les groupes et groupement parlementaires ont indiqué que cette décision aura des effets "dramatiques" sur de larges catégories de la société, les employés des cafés et restaurants et les salariés non-inscrits à la sécurité sociale, soulignant la nécessité d'accompagner cette décision de mesures de soutien et d'accompagnement pour limiter les effets sur ces catégories.

Le gouvernement est appelé à soutenir ces catégories, en particulier les employés non déclarés à la CNSS, ont insisté les parlementaires, appelant l'exécutif à redoubler d'effort afin de venir en aide aux classes sociales qui "souffrent en silence".

Répondant aux interventions des groupes et groupement parlementaires, le Chef du gouvernement Saâd Dine El Otmani a souligné la poursuite du soutien destiné aux catégories souffrant des impacts de la crise sanitaire, faisant savoir que ce soutien sera élargi pour couvrir, à chaque fois, de nouvelles catégories, après consultation des départements gouvernementaux concernés et des professionnels dans le cadre du Comité de veille économique.

Le gouvernement ne ménage aucun effort dans la prise de toutes les mesures possibles, et qui sont à même d'alléger la souffrance économique et sociale des citoyens, a insisté M. El Otmani, appelant à une mobilisation nationale totale afin de dépasser cette crise sanitaire, et ce à travers le respect des mesures restrictives en vigueur.



## Observation du croissant lunaire

# La haute précision marocaine mondialement reconnue

■ Par Hanae Dakka (MAP)



Chaque fois que la fin du mois de Chaâbane se profile à l'horizon, les musulmans du monde entier sont aux aguets et se trouvent suspendus à l'annonce de l'apparition du nouveau croissant lunaire qui marque le début du mois sacré de Ramadan. Et si savants religieux et astronomes unissent habituellement leurs efforts pour déterminer le début exact de chaque mois lunaire, la révélation précise du premier jour du Ramadan béni suscite un intérêt

particulier au sein de la communauté musulmane. Au Maroc, la collecte de preuves et de données qui permettent l'observation des mois hégiriens est un exercice classique pratiqué tout au long de l'année. Pour le Ramadan, ce mois particulier aux fortes connotations religieuses, le Royaume est connu pour sa haute précision dans l'observation du croissant lunaire, avec un taux "marge zéro" d'erreurs détectées au cours des trois dernières décennies, ce

qui en fait l'un des meilleurs pays arabo-musulmans en la matière.

En effet, le Royaume, fort d'une grande et longue expérience dans le domaine de l'observation de la nouvelle lune, est une référence de renommée mondiale en termes des critères de crédibilité retenus pour ce processus, basés sur les connaissances de grands savants d'Al-Andalus et du Moyen-Orient, mais aussi sur l'expérience des scientifiques et savants religieux marocains spécialisés dans l'établissement du calendrier hégirien, affirme l'ingénieur en astronomie Omar Amraoui. Ces atouts ont conféré au Maroc une crédibilité dans ce domaine et en ont fait une référence mondiale, s'est-il félicité.

### Critères d'observation du croissant lunaire

Les opinions et les explications divergent quant l'aspect religieux de l'observation du croissant lunaire. Certains soutiennent que l'observation doit être confirmée à l'œil nu, tandis que d'autres préconisent le calcul astronomique. Les savants appuient leurs affirmations par une série de hadiths du Prophète (PSL), tels que : "Jeûnez à sa vision (croissant lunaire) et rompez le jeûne à sa vision", tandis que d'autres considèrent que le rôle joué par les astronomes est complémentaire à celui des savants religieux.

Le Maroc adopte le critère de la visibilité oculaire à l'œil nu à travers des Nidharas des Habous, dont les observations sont comparées aux calculs astronomiques. Les deux résultats tendent toujours à être compatibles.

Omar Amraoui précise qu'il existe trois catégories, dont la première ne reconnaît que l'observation oculaire et fait fi totalement du calcul astronomique.

Certains au sein de ce groupe pourraient tolérer l'observation assistée par télescope.

La deuxième catégorie englobe ceux qui considèrent uniquement le calcul astronomique, adoptant des critères qui ne conduisent pas nécessairement à l'observation oculaire, tandis que la troisième a recours au calcul pour réfuter l'observation oculaire et non pas pour la confirmer.

M. Amraoui ajoute que chacun de ces groupes défend son avis par des preuves du fiqh et des textes religieux et est soutenu par des savants.

À cet égard, l'astronome marocain a révélé que si les nombreuses conférences n'ont pas réussi à mettre d'accord les multiples intervenants sur la façon d'annoncer le début des mois hégiriens, elles ont pu au moins révéler les faiblesses de certaines méthodologies, ce qui a permis de les améliorer. Aujourd'hui, l'écart du début des mois hégiriens dans les différentes régions n'est plus que d'un jour, au pire des cas, a-t-il dit.

A la question relative au retard parfois accusé dans l'annonce du début d'un mois, M. Amraoui explique que cela tient de l'étendue des sites et de la multitude des points d'observation. Si la vision est claire à l'Est au coucher de soleil et que des témoins crédibles à Oujda rapportent l'observation du croissant lunaire, le ministère considère leurs observations comme suffisantes pour annoncer le début du mois. Sinon, il y a obligation d'attendre le coucher du soleil au niveau du point le plus extrême, soit à Dakhla, ce qui entraîne un retard de presque une demie-heure, a expliqué M. Amraoui.



Moulay El Hassan Daki, le nouveau Président du Ministère Public

# Le mariage des mineures, un phénomène d'une grande actualité au sein de la société

” Le mariage des mineures représente un phénomène d'une grande actualité dans la société marocaine, vu son impact direct sur les droits de l'enfant, tels qu'énoncés dans les conventions internationales y afférentes, a souligné lundi à Marrakech, le Procureur général du Roi près la Cour de Cassation, Président du Ministère Public, Moulay El Hassan Daki.

Intervenant lors de la cérémonie d'ouverture d'un atelier de coordination organisé, sur deux jours, par le Ministère Public autour du mariage des mineures, M. Daki a relevé que le Maroc, en tant qu'Etat-partie de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) et de la Convention sur le consentement au mariage, l'âge minimum du mariage et l'enregistrement des mariages, est en parfaite harmonie avec ses engagements internationaux, notant que le Royaume a adapté sa législation nationale et fixé l'âge de capacité matrimoniale à 18 ans comme étant une règle générale. Dans la foulée, il a expliqué que la législation marocaine, à l'instar de celles dans plusieurs pays, soumet le mariage des mineures à une autorisation préalable entre les mains des juges, qui octroient ou non cette autorisation exceptionnelle, et doivent justifier leur décisions et les motifs autorisant ou non ce mariage, après avoir auditionné les parents et recouru à une expertise médicale ou une enquête sociale pour trancher en faveur de l'intérêt de l'enfant. Les statistiques et rapports officiels indiquent que les tribunaux enregistrent une augmentation de demandes des autorisations pour le mariage des mineures, a-t-il noté, faisant savoir qu'en 2019, les tribunaux ont reçu quelque 27.623 demandes d'autorisations de mariages de mineures, selon le rapport de la Présidence du ministère public réalisé au titre de cette année.

"Si en tant que magistrats, nous ne sommes pas responsables des chiffres alarmants de demandes d'autorisations de mariages des mineures, un phénomène lié à plusieurs causes socioculturelles et économiques. En revanche, nous sommes responsables du nombre d'autorisations octroyées, ce qui nous interpellent tous, et nous imposent de ne pas valider cette autorisation législative exceptionnelle de son contenu", a-t-il dit. Et de poursuivre qu'il appartient aussi aux magistrats de prendre en considération l'intérêt suprême de l'enfant, d'autant plus que la situation interpelle tous les intervenants œuvrant dans le domaine de la protection des droits de l'enfant, à intensifier leurs efforts pour mettre fin à ce phénomène social. Après avoir mis l'accent sur le projet du ministère public



relatif à la réalisation d'une étude-diagnostic sur le mariage des mineures, à même de permettre de jeter la lumière sur la situation réelle du phénomène, M. Daki, a relevé que les statistiques officielles ne reflètent pas véritablement la réalité en raison, de cas de mariages de mineures passés inaperçus et non pris en compte officiellement, tels que les mariages coutumiers.

La présidence du ministère public croit aux vertus de l'approche participative, étant donné que le mariage des mineures constitue un phénomène social où s'interfèrent les dimensions sociale, économique, religieuse et culturelle, a-t-il estimé, relevant l'importance de la collaboration entre la présidence du ministère public et le ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, qui ouvre la voie à une approche participative destinée à lutter efficacement contre la déperdition scolaire, qui est en corrélation directe avec l'augmentation des cas de mariage des mineures.

Et de conclure que cet atelier est à même de proposer des moyens efficaces pour la prévention contre ce phénomène et mettre les données juridiques et sociales disponibles

pour parvenir à cette finalité, sachant que la région Marrakech-Safi servira d'expérience pilote avant sa généralisation sur les autres régions du Royaume. Le Directeur de l'Académie régionale d'éducation et de formation (AREF) de Marrakech-Safi, Moulay Ahmed Karimi, a souligné, de son côté, que l'AREF met au cœur de ses préoccupations, la lutte contre la violence en milieu scolaire et la considère comme "un prélude" essentiel pour la lutte contre la déperdition scolaire, tout en se mobilisant à la faveur de la promotion de l'adhésion à l'obligation de l'éducation et de l'enseignement, que notre pays a hissé au rang de priorité et de levier pour la promotion de l'individu et de la société. L'AREF oeuvre dans le cadre de son plan d'action au titre de 2021 sur plusieurs volets dont, l'amélioration de l'offre scolaire, l'augmentation du nombre de bénéficiaires du programme de soutien scolaire, la diversification des partenariats visant à faciliter l'accès aux établissements scolaires, et à fournir le soutien pédagogique au profit des apprenants, a-t-il expliqué, relevant que l'académie a accordé une grande importance à ces questions dans son plan d'action 2021-2023 ainsi que son plan d'action pluriannuelle à l'horizon 2030 et ce, en harmonie avec les dispositions du portefeuille des projets mettant en œuvre la loi-cadre 51-17 relative au système d'éducation et de formation et de la recherche scientifique d'une part, et la lutte contre le phénomène de déperdition scolaire d'autre part.

Dans ce cadre, il a tenu à préciser que le nombre d'élèves ayant quitté les bancs de l'école dans les cycles primaires et secondaires collégial au niveau de cette région du Maroc s'élève à 26.000, dont 12.357 filles, dont 73% sont issues du milieu rural.

Par ailleurs, M. Karimi a rappelé que les opérations relatives au diagnostic participatif, l'instauration des mécanismes d'écoute, d'orientation, de soutien social et d'accompagnement éducatif représentent les composantes du premier axe relatif aux mesures préventives, alors que la création de centres dits de la deuxième chance de nouvelle génération, l'appui aux structures d'hébergement, de restauration, la formation et la qualification des filles constituent les principaux volets du deuxième axe relatifs aux

mesures de traitement. Quant au troisième axe, a-t-il poursuivi, il se rapporte aux mesures de sensibilisation et de renforcement des capacités, à travers l'élaboration d'outils de communication sur le projet et l'organisation de campagnes de sensibilisation sur la violence et le mariage des mineures aux niveaux local et régional, au profit des parents et apprenants. Pour sa part, la responsable du programme "Himaya" (Protection) de l'UNICEF Maroc, Mme Malika Atifi, a souligné que la question du mariage des enfants revêt une grande importance vu la gravité de la violation des droits des enfants, relevant que cette question inquiète cette organisation onusienne pour différentes causes, dont l'augmentation du nombre de victimes de ce genre de mariages depuis l'entrée en vigueur de la Moudawana en 2004.

"En dépit des avancées aux niveaux constitutionnel, légal, judiciaire et institutionnel et au niveau de l'adhésion de la société civile à ce chantier de lutte contre ce phénomène, nous ne pouvons ignorer que le mariage des mineures demeure une réalité et impacte négativement les droits des enfants, tels que la santé, l'enseignement, la participation et la protection", a-t-elle enchaîné.

A noter que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la Déclaration de Marrakech de 2020 pour la lutte contre la violence faite aux femmes et la mise en œuvre de la convention de coopération signée entre la Présidence du ministère public et le ministère de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, en collaboration avec l'UNICEF.

Cette rencontre de coordination connaît la participation de magistrats du Parquet général et les représentants de l'AREF Marrakech-Safi, dans l'objectif d'examiner les meilleurs moyens pour faire aboutir le plan d'action concernant la prévention contre le mariage des mineures et la lutte contre la déperdition scolaire, à travers la mise en œuvre commune de l'obligation de l'enseignement fondamental.

Ce conclure se propose donc de garantir toutes les conditions de succès à cette initiative dans perspective de sa généralisation sur les autres régions du Maroc.

## Benabdelkader: Bientôt un nouveau projet de loi régissant la fonction d'Adoul



Le ministre de la Justice Mohamed Benabdelkader a affirmé, lundi à Rabat, que son département est en train de finaliser l'élaboration d'un nouveau projet de loi régissant la fonction d'Adoul.

Répondant à une question orale sur "l'échange électronique des données avec les Adouls", présentée par le groupe du Rassemblement constitutionnel lors de la séance hebdomadaire des questions orales à la

Chambre des représentants, le ministre a précisé que le nouveau projet de loi est élaboré en coordination et en concertation avec l'Instance nationale des Adouls.

Ce projet comprend des dispositions juridiques à même de renforcer de nombreuses mesures liées à cette profession, qui relèvent de la transformation numérique, a-t-il noté, faisant savoir, à cet effet, que le schéma directeur de la transformation numérique, comprend un projet important au profit des Adouls, visant la création d'une plateforme électronique. Par ailleurs, le responsable gouvernemental a rappelé que, pendant le confinement, les ingénieurs du ministère ont développé la plateforme des Adoul consacrée aux demandes d'autorisation de mariage, relevant que des dizaines de comptes

ont été créés au profit des Adouls désirant utiliser le site.

Ainsi, le nombre des Adouls inscrits au portail a atteint 2.200 en 2020, contre

49 enregistrés en 2019. Les demandes d'autorisation de mariage ont, pour leur part, atteint 16.000 demandes, contre 4.400 en 2019.

## Casablanca: Inauguration de l'annexe du tribunal de commerce réservée au registre de commerce

Le ministre de la Justice Mohamed Benabdelkader a procédé lundi à l'inauguration de l'annexe du tribunal de commerce à Casablanca réservée au registre de commerce. Le projet, d'un coût total de plus de 5,911 MDH, s'inscrit dans le cadre du plan du ministère de la Justice relatif à la réhabilitation des infrastructures au niveau des différentes circonscriptions judiciaires et à l'amélioration de la situation des bâtiments des tribunaux du Royaume.

Le bâtiment se compose d'un rez-de-chaussée, un sous-sol, deux étages supérieurs, ainsi que d'une salle de réunion, plusieurs bureaux administratifs et 27 guichets.

Le directeur provincial du ministère de la Justice, à l'arrondissement judiciaire près la cour d'appel de Casablanca, a souligné que le bâtiment dédié au Registre de commerce a été réha-



bilité et équipé, conformément aux normes architecturales modernes, dans le but de permettre aux personnes concernées d'accéder à ce service judiciaire dans les meilleures conditions. Il a ajouté dans une déclaration à la MAP que l'arrondissement judiciaire de la capitale économique est exceptionnel, que ce soit de par sa taille ou le nombre important de dossiers, ce qui a nécessité l'équipement du bâtiment afin de

promouvoir les services liés au registre de commerce.

La cérémonie d'inauguration a été marquée par la présence notamment du Wali de la région de Casablanca-Settat, gouverneur de la préfecture de Casablanca, le gouverneur de la préfecture d'arrondissements de Casablanca-Anfa, le procureur général près la Cour d'appel et plusieurs responsables judiciaires.

### MISE EN VENTE DE VEHICULES

Une société procède à la mise en vente aux enchères d'un lot des véhicules via le tribunal le 15-04-2021 à 13h00.

MARQUE	MEC
DFSK	mai-18
FIAT FULLBACK	déc-16
FI TIPO	oct-17
FO FIESTA	août-17
MRC MINI BUS	avr-17
PEG 208	févr-20
AU A3	mars-18
HYD TUCSON	juil-18
JEP RENEGADE	mai-18
VLW PASSAT	août-19
RGR EVOQUE	mai-18
RN KANGOO	sept-19
CIT C ELYSEE	mai-18
HYD ELENTRA	déc-17
DFS K01H	nov-19
DCA DOKKER	juil-20
DCA DOKKER	juin-20
HYD ELANTRA	juil-17
AUI A5	mars-14
FI DOBLO	juin-16

La vente aura lieu au Douar Rhaywiyyine, Bouskoura, à côté de la province de Nouasser sur Bouskoura.

Pour toutes informations, contactez-le : 0661328437 // 0617879536.



« Horizon Europe »

## Le Maroc entame son processus d'Association au nouveau Programme-Cadre de l'UE

« Le Maroc a entamé son processus d'Association au Programme européen "Horizon Europe" de l'Union européenne (UE), doté d'un budget global de 95,5 milliards d'euros, au titre de la nouvelle programmation européenne 2021-2027, dans le cadre du renforcement des relations de coopération unissant les deux parties. »

Les chercheurs marocains pourront avoir accès aux appels à projets du Programme "Horizon Europe", ouverts aux chercheurs des États membres de l'UE et aux autres pays associés audit Programme-Cadre, en tant que partenaires ou coordonnateurs des projets soumis, indique un communiqué conjoint du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Formation professionnelle et de la Recherche scientifique et de l'UE.

C'est, ainsi, qu'étant en phase d'association à "Horizon Europe", le Maroc figure, dès à présent, en tant que "Pays Associé", parmi les pays éligibles à un financement de l'UE dans le cadre des

premiers appels à projets portant sur la santé et les infrastructures de recherche, qui viennent d'être publiés sur le portail de la Commission européenne, précise-t-on.

A ce titre, poursuit la même source, les entités de recherche marocaines peuvent postuler désormais auxdits appels qui concernent quatre actions spécifiques dans le cadre de la réponse de l'UE à la pandémie de COVID-19 et à la propagation croissante des variants du SARS-CoV-2, et ouverts du 13 avril au 6 mai 2021, à savoir "HORIZON-INFRA-2021-EMERGENCY-01: FAIR and open data sharing in support to European preparedness for COVID-19 and other infectious diseases", doté d'un budget de 12.000.000 €, "HORIZON-INFRA-2021-EMERGENCY-02: Research infrastructure services for rapid research responses to COVID-19 and other infectious disease epidemics", doté d'un budget de 21.000.000 €, "HORIZON-HLTH-2021-CORONA-01-01: Vaccines & therapeutic clinical trials to boost COVID-19 prevention and treatment", doté d'un budget de 60.000.000 € et "HORIZON-HLTH-2021-CORONA-01-02: Cohorts united



against COVID-19 variants of concern", doté d'un budget de 30.000.000 €. Compte tenu de la "Déclaration conjointe de l'Union européenne et du Maroc" de juin 2019, faisant état de la mise en place d'un "Espace de connaissances partagées", le Maroc vient de franchir une étape charnière en matière de recherche scientifique, en partenariat avec l'UE, qui lui permettra désormais de participer à tous les appels à projets qui seront programmés dans le cadre de "Horizon Europe" et d'accroître ainsi la participation des structures de recherche marocaines, laquelle consistait, dans le cadre du Programme de recherche européen "Horizon 2020", en 69 projets financés, à hauteur de 6,88 millions d'euros.

Le statut de "Pays Associé" audit Programme permettra, non seulement d'améliorer l'attractivité et la visibilité des structures de recherche marocaines vis-à-vis de leurs homologues européennes, mais également d'encourager et de faciliter leur rapprochement avec les États membres de l'UE, les entreprises, les ONG et les partenaires sociaux dans un objectif de valorisation de la recherche et de transfert technologique, conclut le communiqué.

Abdelghani Azzi, directeur du contrôle des produits alimentaires à l'ONSSA

## Ramadan : Renforcement de la surveillance des établissements agro-alimentaires et du contrôle des produits d'importation

« En prélude au Ramadan, le mois sacré où les rites de consommation se voient complètement chamboulés, le dispositif du contrôle sanitaire des produits alimentaires tourne à plein régime pour pallier toute nuisance à la santé du consommateur. Dans un entretien à la MAP, le directeur du contrôle des produits alimentaires à l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) Abdelghani Azzi revient sur les mesures mises en place par l'ONSSA pour garantir la conformité des produits alimentaires durant le mois béni. »



→ Comment se décline le plan d'action de l'ONSSA pour garantir la sécurité sanitaire et alimentaire des consommateurs durant le mois sacré ?

Deux mois avant le début du mois de Ramadan, des instructions sont données aux services de contrôle de l'ONSSA pour :

- Renforcer le contrôle des produits alimentaires d'importation au niveau des postes d'inspection frontaliers pour que seuls les produits conformes aux exigences réglementaires en vigueur peuvent être admis sur le territoire national, notamment, les produits les plus consommés durant le mois de ramadan (dattes, fromages, jus...).

- Renforcer la surveillance des établissements agro-alimentaires autorisés/agrérés par l'ONSSA (plus de 8600) pour s'assurer du respect des exigences requises en matière d'agrément/autorisation notamment par le contrôle des 5 M (Milieu, Matière, Moyen, Méthode, main-d'œuvre). Cette surveillance est aussi une occasion pour les inspecteurs pour s'assurer de la traçabilité et de l'autocontrôle mis en place par les opérateurs pour vérifier la salubrité des produits commercialisés.

Des prélèvements d'échantillons de produits alimentaires préparés et de matières premières sont réalisés pour les investigations analytiques. Toute non-conformité constatée est immédiatement sanctionnée par des PV d'infractions, des suspensions ou de retrait d'agrément/autorisation. - Renforcer le contrôle des points de vente et des lieux de restauration dans le cadre des commissions mixtes locales présidées par les autorités provinciales. Ce contrôle en commission a pour objectif principal la saisie de produits non conformes ou douteux et aussi c'est une occasion de sensibiliser les opérateurs au respect des exigences sanitaires pour une meilleure protection des consommateurs (commerce des produits provenant d'établissements agrésés, respect des conditions de

mise en vente...). En cas de contestation d'infraction les produits sont saisis et détruits et des PV sont dressés contre les contrevenants.

→ Quels sont les produits qui feront objet d'une vigilance accrue de la part des services de l'ONSSA ?

Les principaux produits visés par le contrôle sont surtout les produits les plus largement consommés durant le mois sacré notamment les produits laitiers, les viandes, les produits de la pêche, les dattes, jus et le miel.

→ Quels sont les principaux risques auxquels font face les consommateurs sur le plan alimentaire au

cours du Ramadan ?

Les principaux risques auxquels font face les consommateurs durant le mois de Ramadan peuvent se résumer comme suit :

- Les produits d'origine inconnue : produits non issus d'établissements agréés/ autorisés par l'ONSSA. Le consommateur est conseillé d'exiger des produits portant le numéro d'agrément/autorisation de l'ONSSA ou importés et l'étiquetage doit

être en langue arabe.

- Les produits non exposés à la vente dans les bonnes conditions (non respect de la chaîne du froid, proximité à des sources de pollution et de contamination...).

- Produits non commercialisés dans des points de ventes fixes.  
- Produits préemballés dans des unités de ventes sans étiquetage.  
- produits préparés dans des points de vente ne répondant pas aux exigences requises sur le plan sanitaire.



Avis d'Appel d'Offres ouvert sur offres de prix N° 28/BKAM/2021

(Séance à huis clos)

Bank Al-Maghrib lance un appel d'offres ouvert concernant la prestation de la fourniture, l'installation et la mise en service des systèmes d'extinction automatique au DataCenter de Marrakech, Dar A-Sikkah et des locaux du musée de Bank Al-Maghrib à Rabat.

La séance d'ouverture des plis se fera à huis clos en application des mesures prises par Bank Al-Maghrib dans le cadre de la gestion de la pandémie COVID-19.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Achats, Service Gestion Administrative des Marchés, site Avenue Annakhil, Hay Ryad, Rabat. Il peut être transmis aux concurrents qui le demandent (Email : bkam.ao@bkam.ma).

les offres de soumission devront être déposées dans les bureaux de la Direction Achats de Bank Al-Maghrib à Hay Ryad à Rabat et ce, au plus tard le vendredi 07 mai 2021 à 11h00.

L'estimation des coûts des prestations établie par la Banque est fixée à la somme de 3 480 768,00 DH TTC (Trois millions quatre cent quatre-vingt mille sept cent soixante-huit dirhams toutes taxes comprises) pour l'acquisition et l'installation et 360 000,00 DH TTC (trois cent soixante mille dirhams toutes taxes comprises) pour la redevance annuelle de la maintenance.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 50 000,00 DH (cinquante mille dirhams).

Il est prévu une visite des lieux obligatoire, aux divers sites suivant le planning ci-après :

Site à visiter	Date de visite
Datacenter à Marrakech - Agence de Marrakech : Av Mohammed VI - Marrakech.	Le lundi 26/04/2021 à 11h00
Site de Dar As-Sikkah : Km 8,5 Route de Meknès, Salé	Le mardi 27/04/2021 à 11h00
Musée de Bank Al-Maghrib à Rabat : 277, Boulevard Mohammed V - Rabat	Le mercredi 28/04/2021 à 11h00

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 28 et 30 du règlement des achats de la Banque.

Les plis sont, au choix des concurrents :

- soit déposés contre récépissé auprès de la Direction Achats à l'adresse précitée ;
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4, 5 et 6 du règlement de la consultation.

Le présent avis est publié dans le site internet de Bank Al-Maghrib ([www.bkam.ma](http://www.bkam.ma)).



## Sociétés cotées

# AGR table sur une reprise des bénéfices en 2021

Les bénéfices de l'AGR-30, un ensemble de 30 sociétés cotées représentant 87% de la capitalisation boursière du MASI, devraient croître de 14,2% en 2021 et de 15% en 2022, selon les prévisions d'Attijari Global Research (AGR).

Le chiffre d'affaires agrégé de l'AGR-30 croîtrait de 5% en 2021 et de 4% en 2022, estime AGR dans un récent rapport sur les résultats des sociétés cotées, attribuant cette reprise à l'allègement attendu de l'effort de provisionnement consenti par le secteur financier en 2020 et le redressement progressif de l'activité économique de plusieurs secteurs. La croissance bénéficiaire de l'AGR-30, un univers des valeurs actives sur lesquelles AGR assure une couverture régulière, est portée sur la période 2021-2022 par l'appréciation attendue des bénéfices de plusieurs secteurs. Il

s'agit principalement des Banques qui devraient voir leurs bénéfices progresser de 31,5% en 2021 et de 24,2% en 2022. Ce scénario est justifié par une normalisation progressive du coût du risque du secteur. Les Mines devraient connaître un doublement des bénéfices en 2021 dans un contexte minier très favorable marqué par un effet volume/prix positif et par la non récurrence des provisions financières, alors que le secteur "ports" s'attendrait à une hausse du RNPG récurrent de 12,3% en 2021 et de 20,5% en 2022 soutenu par la reconstitution de stocks des opérateurs économiques en anticipation de la reprise progressive de

l'activité économique. En intégrant ses estimations concernant les sociétés cotées n'ayant toujours pas communiqué sur leur DPA 2020, AGR anticipe une baisse de 12,1% du montant global des dividendes de l'AGR-30. Les perspectives de reprise des bénéfices sur la période 2021-2022 conjuguées à une amélioration progressive de la visibilité des émetteurs laissent présager un relèvement sensible du dividende futur. Ainsi, AGR s'attend à une hausse des dividendes de 24,5% en 2021 et de 8% en 2022. Dans ces conditions, l'AGR-30 offrirait un D/Y moyen de 3,2% en 2020, de 3,6% en 2021 et de 3,9% en 2022.



## Un rapprochement entre Veolia et Suez



Veolia et Suez ont annoncé avoir atteint un «accord de principe» en vue d'un rapprochement entre les deux géants français, hier soir. Dans un communiqué, les groupes expliquent s'être «mis d'accord sur un prix de 20,50 € par action SUEZ (coupon attaché) conditionné à la conclusion de l'accord de rapprochement». Veolia proposait de son côté initialement 18 euros, un montant jugé insuffisant par son rival. Plusieurs précisions sont données quant aux contours des futurs ensembles. Le nouveau Suez formera un «ensemble cohérent et pérenne» avec un chiffre d'affaires établi à «7 milliards d'euros». Le nouvel ensemble, de son côté, doit devenir un «champion mondial de la transforma-

tion écologique» et il présentera un chiffre d'affaires établi à «37 milliards d'euros, au travers de l'offre publique d'achat de Suez, au sein duquel demeureront tous les actifs stratégiques identifiés par Veolia». En outre, les deux entreprises «ont convenu de conclure des accords définitifs de rapprochement d'ici le 14 mai prochain», précise le communiqué. Les dirigeants des groupes ont salué ce nouvel épisode. «Nous avons aujourd'hui trouvé un accord de principe qui reconnaît la valeur de Suez», s'est félicité Philippe Varin, à la tête du conseil d'administration du géant, tout en ajoutant que l'exécutif de Suez sera «vigilant à ce que les conditions soient réunies pour parvenir à un accord définitif permettant de mettre

fin au conflit entre nos deux sociétés et offrant des perspectives de développement». Pour le directeur général du groupe, Bertrand Camus, l'accord «donne toutes ses chances à l'obtention d'une solution globale qui offrirait les garanties sociales indispensables pour l'ensemble des salariés et des perspectives». De son côté, le PDG de Veolia, Antoine Frérot, s'est félicité d'un accord «bénéfique pour tout le monde : il garantit la pérennité de Suez en France de manière à préserver la concurrence et il garantit l'emploi. Toutes les parties prenantes des deux groupes sortent donc gagnantes», a-t-il noté. «Le temps de l'affrontement est terminé, le temps du rapprochement commence».

Pour près de 20 milliards de dollars

## Microsoft rachète la société de reconnaissance vocale Nuance

Microsoft a annoncé le rachat de la société spécialisée dans la reconnaissance vocale Nuance Communications dans le cadre d'une transaction évaluée à 19,7 milliards de dollars.

Les deux compagnies ont annoncé lundi que Microsoft avait accepté de payer 56 dollars par action Nuance dans le cadre d'une transaction entièrement en numéraire, soit une prime de 23 % par rapport au cours de clôture de l'entreprise vendredi. La valeur de l'opération inclut la dette de Nuance, ont précisé les deux entreprises.

Nuance tire ses revenus de la vente d'outils de reconnaissance et de transcription de la parole lors des consultations médi-

cales, des appels au service clientèle et des messages vocaux. La société a déclaré un bénéfice net de 7 millions de dollars pour un chiffre d'affaires d'environ 346 millions de dollars au quatrième trimestre, avec une baisse des revenus de 4 % sur une base annuelle.

Cette acquisition aidera Microsoft à «mettre des solutions d'intelligence artificielle (IA) avancées au service des professionnels du monde entier pour favoriser une meilleure prise de décision et créer des connexions plus significatives, alors que nous accélérons la croissance de Microsoft Cloud dans la santé et de Nuance», a déclaré le PDG de Microsoft, Satya Nadella.

Cet accord est un autre signe de la volonté de Microsoft de poursuivre sa croissance par le biais d'acquisitions. La société serait également en pourparlers pour acheter l'application de chat "Discord" pour environ 10 milliards de dollars. L'année dernière, elle a tenté d'acheter les activités américaines de TikTok pour environ 30 milliards de dollars avant l'échec de l'opération. En mars dernier, la firme de Richmond a finalisé l'acquisition de la société de jeux Zenimax pour 7,6 milliards de dollars. Cette opération représente la plus grande acquisition de Microsoft depuis le rachat de LinkedIn pour plus de 26 milliards de dollars en 2016.



## EN BREF

### Lydec ne passera pas dans le giron de Veolia

Veolia et Suez ont annoncé que leurs conseils d'administration respectifs ont atteint un accord de principe sur les principaux termes et conditions du rapprochement entre les deux groupes. Ainsi, l'accord permettrait la constitution d'un nouveau Suez composé d'actifs formant un ensemble cohérent et pérenne avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 7 Mrds d'€. Le nouveau Suez issu de cet accord sera détenue par un groupe d'actionnaires comprenant des partenaires financiers des deux groupes et les salariés. Pour la Lydec, la société va demeurer dans le périmètre du nouveau Suez qui comprendra aussi les activités françaises dans l'eau ainsi que certains actifs en Italie.

### La CMR à la table du Conseil de gouvernement

Un Conseil de gouvernement se tiendra jeudi prochain, sous la présidence du Chef du gouvernement Saad Dine El Otmani. Au début de cette réunion, le Conseil examinera trois projets de décret, le premier relatif à la modification du décret portant application des dispositions du Dahir considéré comme loi, relatif à l'organisation judiciaire du Royaume. Le deuxième projet de décret complète le décret d'application de la loi portant réorganisation de la Caisse marocaine des retraites (CMR), alors que le troisième concerne l'application de certaines dispositions de la loi relative aux aires protégées.

### L'OCP contribue au programme rizicole de la Côte d'Ivoire

OCP Africa et la Société internationale islamique de financement du commerce (ITFC), membre de la Banque islamique de développement (BID) ont signé, mardi, un accord de partenariat pour booster le programme rizicole Agribooster en Côte d'Ivoire. Agribooster devra bénéficier à environ 20.000 riziculteurs et mettra à la disposition de ces derniers l'ensemble des conditions nécessaires pour augmenter leurs rendements et revenus. Pour rappel, la Côte d'Ivoire s'est fixée pour ambition de devenir autosuffisant en riz d'ici 2025 et exportateur à l'horizon 2030.



Passeport sanitaire européen

# Bruxelles vise une entrée en vigueur « fin juin »

**La Commission européenne vise une entrée en vigueur à la fin juin du certificat sanitaire destiné à faciliter la libre circulation dans l'UE dans la perspective des congés d'été, a indiqué mardi le commissaire Didier Reynders devant les eurodéputés. "Nous voulons pouvoir commencer avec ce système à la fin juin", a déclaré le responsable devant la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures du Parlement européen.**



Le Parlement compte sur une adoption du projet de règlement lors de sa plénière du 7-10 juin, à l'issue de négociations avec les États membres sur ce "certificat vert" proposé par la Commission, destiné à faciliter les déplacements des Européens pouvant ainsi attester qu'ils ont été vaccinés contre le Covid-19, ont passé un test PCR négatif ou sont immunisés après avoir été infectés. Et éviter en conséquence les mesures de restriction (quarantaine, test) dans le pays de destination.

Du point de vue de la mise en oeuvre technique, "nous voulons pouvoir commencer avec un projet pilote début juin", a précisé le commissaire belge, chargé de la libre circulation dans l'UE.

Le règlement fixe un cadre européen harmonisé, alors que certains pays de l'UE ou de l'espace

Schengen ont déjà commencé à mettre en place ce genre de certificats. Le commissaire européen a rappelé que ce certificat, qui serait disponible en version numérique ou sur papier, serait temporaire, jusqu'à ce que l'Organisation mondiale de la Santé déclare l'épidémie terminée, tandis que certains eurodéputés réclamaient une échéance fixe.

Il a aussi souligné que les utilisations de ce certificat pour d'autres raisons que la libre circulation relevaient des États membres, mais qu'ils devraient le faire dans un cadre légal respectant le droit européen notamment en matière de données personnelles. Et si ce certificat doit être gratuit pour tous les citoyens européens, Didier Reynders a jugé que d'imposer la gratuité ou un prix plafond pour les

tests, comme demandé notamment par l'eurodéputée Sophie in 't Veld (Renew), serait une ingérence dans la compétence des États membres en matière de santé publique.

Concernant la protection des données personnelles, un sujet d'inquiétude chez les eurodéputés, il a affirmé que le projet de certificat contenait "un ensemble limité d'informations", "plus réduit" que pour le certificat de vaccination de l'OMS.

"La solution technique envisagée (...) ne va pas nécessiter la création d'une base de données centralisée au niveau de l'UE", a-t-il souligné.

Il a enfin précisé que les pays membres ne seraient obligés d'accepter dans le cadre de ces certificats que les vaccins autorisés au niveau européen, mais qu'ils seraient libres d'en accepter d'autres.

Attendons pour voir

Brésil

## Le « grand plouf » de l'opération « Lava Jato » !

■ Nabil El Bousaadi

Après avoir été la plus grande opération anti-corruption au Brésil, délivré 1.450 mandats d'arrêt impliquant le géant pétrolier Petrobras, une multitude d'entreprises du BTP et un nombre impressionnant de dirigeants politiques, fait tomber 12 chefs ou ex-chefs d'Etat au Brésil, au Pérou, au Salvador et au Panama, envoyé derrière les barreaux l'ancien président de gauche Lula en dépit de sa grande popularité et rapporté aux caisses de l'Etat près de 610 millions d'euros, la fameuse enquête « Lava Jato » (lavage express) qui, lors de son « lancement », le 17 mars 2014, avait suscité bien des espoirs est devenue, aujourd'hui, le plus grand scandale judiciaire du pays.

Mais que s'est-il donc passé pour qu'en l'espace de deux mois, une opération de contrôle aussi impressionnante qui, pendant quelques temps, avait sérieusement ébranlé les dirigeants politiques et les industriels les plus en vue d'Amérique latine, finisse par s'effondrer comme un banal château de cartes ?

En annonçant, en Février dernier, « la fin du Lava Jato », le ministère public fédéral avait immédiatement procédé au démantèlement de l'équipe des procureurs qui étaient en charge de ce dossier. Quelques jours plus tard, un juge de la Cour Suprême brésilienne ordonna la levée des charges qui pesaient sur Lula et, last but not least, le 23 mars, c'est la Cour Suprême brésilienne elle-même qui va reconnaître que le juge Sergio Moro, qui, lors du déclenchement de l'opération « Lava Jato » fut considéré comme étant le « sauveur de la Nation », avait été « partial » lors de son instruction.

Ainsi, après plus de sept années de procédures, c'est donc la plus haute juridiction du pays qui, de son plein gré, pousse, désormais, les brésiliens à s'interroger sur ses choix, ses méthodes et les moyens qu'elle avait elle-même employés.

Pour rappel, c'est le site d'information « The Intercept » qui, ces deux dernières années, a réservé quelques 108 articles à la dénonciation des irrégularités et des errements qui avaient entaché l'opération « Lava Jato ». Aussi, après avoir dévoilé les messages compromettants échangés entre le juge Moro et certains procureurs, « The Intercept » a mis à nu les liens qu'entretenaient, en dehors de tout cadre légal, les enquêteurs brésiliens avec des agents du ministère de la Justice (DoJ) des Etats-Unis puis souligné l'obsession de certains enquêteurs de « Lava Jato » à faire barrage au Parti des Travailleurs (PT) de l'ancien président Lula.

Volant à la rescousse de « The Intercept », une agence de journalisme d'investigation fondée à São Paulo par des femmes reporters dénommée « Agencia Publica » a également dénoncé la manière avec laquelle les procédures de l'opération « Lava Jato » avaient été entachées d'irrégularités et de nombreuses confusions.

Il est donc clair que « Lava Jato » a perdu de sa portée et de sa puissance dès le moment où il est apparu clairement qu'il y avait eu un usage politique de la justice et une volonté de s'attaquer à l'ancien président Lula.

Aussi, l'élection de Jair Bolsonaro s'est-elle faite, en partie, grâce au sentiment « anti-gauche » développé par les procureurs et, en particulier, par le juge Sergio Moro qui, à titre de récompense, s'était vu propulser, par le nouveau chef de l'Etat, à la tête du ministère de la Justice avant d'en démissionner sur fond de désaccord entre les deux hommes.

Mais, si toutes ces révélations laissent un arrière-goût d'inachevé et, comme l'ont dit certains observateurs, « la sensation d'un procès manqué et d'un gâchis ontologique pour une enquête qui se voulait un modèle du genre », quelles en seront les conséquences sur la vie politique brésilienne ?

## Nucléaire iranien

# Front commun de Moscou et Téhéran face aux Occidentaux

Moscou et Téhéran ont semblé faire front commun mardi face à Washington et aux Européens sur fond de discussions à Vienne pour tenter de sauver l'accord sur le nucléaire iranien de 2015.

"Nous tablons sur le fait qu'on pourra sauvegarder l'accord et que Washington reviendra enfin à (sa) mise en oeuvre pleine et entière", a déclaré le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, lors d'un point de presse avec son homologue iranien, Mohammad Javad Zarif, à Téhéran.

"Toutes les sanctions unilatérales prises à Washington en violation directe de l'accord doivent être annulées", a ajouté M. Lavrov dans une référence aux mesures punitives adoptées par les Etats-Unis contre Téhéran depuis leur sortie de l'accord décidée en 2018 sous la présidence de Donald Trump.

Alors que les relations entre son pays et l'Occident traversent une nouvelle phase de tensions, notamment autour de l'Ukraine, M. Lavrov s'en est pris avec virulence à l'UE et à sa décision annoncée lundi de sanctionner huit responsables iraniens pour leur rôle dans la répression violente d'une vague de contestation en novembre 2019.

"Si cette décision a été prise de manière volontaire en pleine négociations à Vienne (...), alors ce n'est plus malheureux, c'est une erreur qui serait pire qu'un crime", a-t-il lâché, exhortant les Européens à prendre "des mesures pour empêcher un échec des négociations".

En riposte à la décision de l'UE, qui coordonne les discussions de Vienne, Téhéran a annoncé lundi soir suspendre "tout dialogue sur les droits humains" avec les Vingt-Sept, de même que sa coopération avec l'Europe en matière de "terrorisme, (de lutte contre le trafic de) drogue, et des réfugiés".

L'Europe, "par son incapacité à honorer ses engagements aux termes (de l'accord de Vienne), et en pliant sous la pression américaine, a montré que son utilité sur la scène internationale est progressivement en train de disparaître", a déclaré mardi M. Zarif, déniait aux Vingt-Sept une quelconque "supériorité morale".

"Nous n'avons aucun problème à revenir à nos engagements (...) mais les Américains doivent savoir que ni les sanctions ni des actes de sabotage ne leur procureront un instrument de négociation et que ces actions ne feront que compliquer encore la situation pour eux", a-t-il ajouté.

La République islamique a accusé Israël d'avoir

saboté dimanche son usine d'enrichissement d'uranium de Natanz, dans le centre l'Iran, et a promis une "vengeance" en temps et en heure. Selon Téhéran, une "petite explosion" a entraîné une panne de courant et des dégâts "rapidement" réparables.

**Washington a nié toute implication.**

Le New York Times, selon qui l'opération a été menée par les Israéliens, écrit mardi, de Jérusalem, en citant "un responsable des renseignements", qu'"un engin explosif a été introduit clandestinement dans l'usine de Natanz, qu'il a été mis à feu à

distance et qu'il a fait sauter le circuit électrique principal ainsi que celui de secours".

"Ce qu'ils ont fait à Natanz, ils ont pensé que cela serait au désavantage de l'Iran (...), je vous assure que dans un avenir proche, Natanz va passer à des centrifugeuses plus perfectionnées" qui rendront l'usine encore plus "puissante", a déclaré M. Zarif. "Les Israéliens, s'ils pensaient qu'ils pouvaient stopper les efforts de l'Iran pour faire lever les sanctions contre le peuple iranien, ont fait un très mauvais pari", a-t-il ajouté.

Les discussions de Vienne réunissent les Etats encore parties à l'accord sur le nucléaire iranien (Allemagne, Chine, France, Royaume-Uni, Iran et Russie), sous l'égide de l'Union européenne.

Washington y est associé mais sans contact direct avec les Iraniens.

Une nouvelle réunion doit avoir lieu mercredi à Vienne. Selon la télévision d'Etat iranienne, le vice-ministre des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a quitté Téhéran mardi pour s'y rendre.

En riposte au retrait américain de l'accord et au rétablissement par Washington de sanctions à son encontre, l'Iran s'est affranchi depuis 2019 de la plupart des engagements clés limitant ses activités nucléaires qu'il avait pris à Vienne.

Joe Biden, qui a succédé à M. Trump en janvier, a signalé son intention de réintégrer l'accord.

Mais jusqu'à présent, Téhéran et Washington exigent mutuellement de l'autre qu'il fasse le premier pas avant de revenir aux engagements auxquels chacun avait souscrit.

"Nous voulons (...) que toutes les parties à (l'accord) mettent en oeuvre leurs promesses et leur parole et que tout ce qui a été conclu (en 2015) soit accepté", a déclaré le président iranien Hassan Rohani en recevant M. Lavrov, selon un communiqué de ses services.





**LES APPELS D'OFFRES**

**Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Préfecture de M'diq -Fridaq  
Commune de Martil  
Direction des Services  
Communaux  
Service Budget et Marchés  
Bureau des Marchés Publics  
Avis rectificatif relatif à l'appel  
d'offres ouvert  
N° 05/2021**

Il est porté à la connaissance du public que la date de l'appel d'offres ouvert des prix n° 05/2021 relatif à l'achat des matériels de pavage de la commune de Martil a été rectifié comme suit:  
- Erreur : 05/05/2021 à 11h du matin.  
- Correction : 05/05/2021 à midi (12h)  
Le reste n'a pas subi de changement.

**Royaume du Maroc  
Ministère de l'Équipement,  
du transport, de la logistique  
et de l'eau  
Maître d'ouvrage  
Direction régionale de  
l'équipement, du transport,  
de la logistique et de l'eau  
de Rabat- Salé-Kénitra  
Caisse pour le financement  
routier  
Maître d'ouvrage délégué  
Direction provinciale de  
l'équipement, du transport,  
de la logistique et de l'eau  
de Sidi Kacem**

**Avis rectificatif et de report**  
Il est porté à la connaissance du public que:  
L'appel d'offres ouvert n° : 13/2021/CFR  
Relatif à : Travaux de reconstruction d'un Ouvrage d'Art sur Oued R'dom au PK 1+000 de la RP 4270- Lot unique Province de Sidi Kacem- Dont l'ouverture des plis est prévu pour le : 20/04/2021, à 10 h 00 mn  
Publié au journal Al Bayane n° : 13947 du Lundi 22 Février 2021  
Est reporté pour le : 20/04/2021, à 10 h 00 mn  
En vous signalant que :  
Le cautionnement provisoire de soumission est fixé à la somme de : Cent dix mille dirhams (110.000, 00 DH) ; il doit être établi au nom de la Caisse pour le Financement Routier.  
L'estimation du coût des travaux établie par la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'eau de Sidi Kacem est fixée à la somme de : Dix million un mille sept cent quarante-sept DH, 20 cts TTC (10 001 747, 20 DH TTC).  
Le reste est sans changement.

**Al Omrane Casablanca-Settat  
Avis d'appel d'offres ouvert  
N° 20/21**

Il sera procédé, dans les bureaux du siège de la société Al Omrane Casablanca-Settat sis à N°1 Résidence Abdelmoumen Bd Bir Anzarane Derb Ghallef - Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix (conformément aux dispositions en vigueur), pour : Travaux de construction d'une unité de l'enseignement préscolaire type 1, deux unités de l'enseignement préscolaire type 2 et cinq unités de l'enseignement préscolaire type modulaire au sein de la ferme pédagogique En Mod pour le compte de l'Etat. AOO : N° 20/21  
Estimation DHS TTC : 2 312.700,00 Deux Millions Trois cent douze mille Sept Cents  
Cautionnement provisoire DHS : 35.000.00 Trente-cinq mille  
Qualifications Et Classifications :  
Secteur : 9  
Qualification : 9.1  
Classe : 1  
Date et heure d'ouverture des plis : 10/05/2021 à 10 H  
Lieu d'ouverture des plis: N°1, Résidence Abdelmoumen Bd Bir Anzarane Derb Ghallef - Casablanca  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Département Réalisations d'Al Omrane Casablanca-Settat -Gratuit- sis à N°1, Résidence Abdelmoumen BD Bir Anzarane Derb Ghallef - Casablanca- Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublic.gov.ma)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux marchés du Groupe Al Omrane (2021);  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation du dossier d'appel d'offre.  
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation  
Les concurrents peuvent :  
- soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du Département Réalisations d'Al Omrane Casablanca-Settat  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité  
Aucun pli ne sera accepté après l'heure et la date sus mentionnées  
Pour tout renseignement contactez Al Omrane Casablanca-Settat  
Tél : (0522) 23-70-07/23-55-79, Fax : (0522) 23-69-69.

**Al Omrane Casablanca-Settat  
Avis d'appel d'offres ouvert  
N° 21/21**

Il sera procédé, dans les bureaux du siège de la société Al Omrane Casablanca-Settat sis à N°1 Résidence Abdelmoumen Bd Bir Anzarane Derb Ghallef - Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix (conformément aux dispositions en vigueur), pour : Travaux de construction de 9 unités de l'enseignement préscolaire type modulaire au sein de la ferme pédagogique de la province de Sidi Benour  
En Mod pour le compte de l'Etat. AOO : N°21/21  
Estimation DHS TTC : 2 346.516,00 Deux Millions Trois cent quarante-six mille cinq cent seize  
Cautionnement provisoire DHS : 35.000.00 Trente-cinq mille  
Date et heure d'ouverture des plis : 10/05/2021 à 11 H  
Lieu d'ouverture des plis : N°1, Résidence Abdelmoumen Bd. Bir Anzarane Derb Ghallef - Casablanca  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Département Réalisations d'Al Omrane Casablanca-Settat -Gratuit- sis à N°1, Résidence Abdelmoumen Bd. Bir Anzarane Derb Ghallef - Casablanca- Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublic.gov.ma)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux marchés du Groupe Al Omrane (2021);  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation du dossier d'appel d'offre.  
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation  
Les concurrents peuvent :  
- soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du Département Réalisations d'Al Omrane Casablanca-Settat  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité  
Aucun pli ne sera accepté après l'heure et la date sus mentionnées  
Pour tout renseignement contactez Al Omrane Casablanca-Settat  
Tél : (0522) 23-70-07/23-55-79, Fax : (0522) 23-69-69.

Trésorerie Générale du Royaume (Division du Budget et de la Logistique), Sise à : Rue Al Andaloussia Hay Riad - Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant les prestations de nettoyage des locaux administratifs abritant les services extérieurs de la Trésorerie Générale du Royaume en cinq lots séparés :  
•Lot n°1 : Prestations de nettoyage des locaux administratifs relevant des Trésoreries Régionales de Fès, Errachidia et Beni Mellal.  
•Lot n°2 : Prestations de nettoyage des locaux administratifs relevant des Trésoreries Régionales d'Agadir et de Marrakech.  
•Lot n°3 : Prestations de nettoyage des locaux administratifs relevant des Trésoreries Régionales D'OUDJA ET DE TANGÈR.  
•Lot n°4 : Prestations de nettoyage des locaux administratifs relevant de la Trésorerie Régionale de Rabat.  
•Lot n°5 : Prestations de nettoyage des locaux administratifs relevant de la Trésorerie Régionale de Casablanca.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Trésorerie Générale du Royaume (Secrétariat de la Division du Budget et de la Logistique), Sise à : Rue Al Andaloussia Hay Riad - Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics https://www.marchespublics.gov.ma/pmpmp/ Le montant du cautionnement provisoire est fixé comme suit :  
•Lot n°1 : Soixante dix mille dirhams (70.000,00 DH).  
•Lot n°2 : Soixante dix mille dirhams (70.000,00 DH).  
•Lot n°3 : Soixante dix mille dirhams (70.000,00 DH).  
•Lot n°4 : Soixante dix mille dirhams (70.000,00 DH).  
•Lot n°5 : Soixante dix mille dirhams (70.000,00 DH).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
•Lot n°1 : Quatre millions trois cent cinquante mille neuf cent soixante dirhams Toutes Taxes Comprises (4.305.960,00 DH TTC).  
•Lot n°2 : Trois millions huit cent soixante deux mille quatre vingt dirhams Toutes Taxes Comprises (3.862.080,00 DH TTC).  
•Lot n°3 : Trois millions trois cent cinquante mille cent soixante dirhams Toutes Taxes Comprises (3.350.160,00 DH TTC).  
•Lot n°4 : Deux millions quatre vingt mille quatre vingt dirhams Toutes Taxes Comprises (2.080.080,00 DH TTC).  
•Lot n°5 : Trois millions six cent quatre vingt trois mille huit cent quatre vingt dirhams Toutes Taxes Comprises (3.683.880,00 DH TTC).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Secrétaire de la Division du Budget et de la Logistique de la Trésorerie Générale du Royaume, Sise à : Rue Al Andaloussia, Hay Riad -Rabat;  
- soit les déposer, contre récépissé, au Secrétaire de la Division du Budget et de la Logistique de la Trésorerie Générale du Royaume, Sise à : Rue Al Andaloussia, Hay Riad - Rabat;  
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics;  
- soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

**Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Préfecture de Salé  
Commune de Salé  
Direction Générale des Services  
Communaux  
et du Patrimoine  
Avis d'appel d'offre ouvert  
Pour l'exploitation temporaire  
du domaine public communal  
par les parkings  
Séance publique**

Le Jeudi, 06 mai 2021 à onze heures du matin il sera procédé à la grande salle de la Commune de Salé à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix pour l'exploitation temporaire du domaine public communal par les parkings-lot arrondissement Laayayda- pour une durée de trois ans.  
Arrondissement : Laayayda  
N° du Lot : 5  
Nombre de stations : 04  
Estimations de l'administration en dirhams pour une année : 50.000.00  
Estimation de l'administration en dirhams pour trois ans : 150.000.00  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la division des services communaux et patrimoine de la commune de Salé. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma. Il peut être aussi envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent à leur frais et à leur risques et périls dans les conditions prévues à l'article 17 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada oula 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.  
Le montant de la caution provisoire est fixée à la somme de :  
- 10.000dh pour lot de l'arrondissement

Laayayda.  
La présentation des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions de l'article 25 et 28 du décret n° 2-12-349 précité.  
Les dossiers préparés et présentés conformément aux conditions en vigueur peuvent :  
1) Soit être déposé contre récépissé au bureau d'ordre général de la Commune de Salé.  
2) Soit être envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
3) Soit être remis au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Le dossier a présenté par chaque concurrent doit être mis dans un pli fermé et cacheté, portant les mentions suivantes : le nom et prénom ou la société pour les personnes physiques, l'adresse et le n° de tel, l'objet et les numéros des lots de l'offre, sans aucune autre mention. Ce pli doit contenir deux enveloppes distinctes.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 27 du décret n°2-12-349 précité, à savoir :  
A) Dossier Administratif et technique :  
1) Déclaration sur l'honneur conformément au modèle en vigueur.  
2) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu des montants précités.  
3) Une copie du cahier des charges, paraphé sur toutes ses pages, légalisé et portant la mention « lu et accepté » et cacheté à la dernière page.  
4) Le règlement de consultation paraphé sur toutes ses pages, égalisé et portant la mention « lu et accepté » et cacheté à la dernière page.  
- Pour le concurrent adjudicataire de la présente offre doit fournir les pièces suivantes :  
1) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'Administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.  
2) Une note indiquant les Moyens Humains et Techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé et qui ont relations avec l'activité proposée.  
3) L'attestation du CNSS délivrée depuis moins d'un an.  
4) Une copie du registre de commerce égalisée.  
- En plus des pièces précitées, les personnes morales doivent présenter :  
1) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.  
2) Le statut de la société et la liste des membres  
B) Dossier Financier comprenant :  
- L'acte d'engagement précisant le nom et prénom du concurrent, sa qualité, son adresse et sa profession, ainsi que le ou les lots objet de sa soumission tout en précisant en lettres et en chiffres le montant d'occupation pour la période précise par le cahier des charges et ce, conformément au modèle joint. Les personnes morales doivent préciser en plus de ce qui précède le nom commercial, la forme juridique et le capital (conformément au modèle joint).  
- Le bordereau des prix détail estimatif.  
Remarque importante :  
En cas le lot ne déposée ou aucune offre n'a été retenue par la commission de jugements des offres, feront l'objet de nouvelles offres des concurrents qui seront reçues par la commission d'ouverture des plis les semaines suivantes au même jour et la même heure et ce jusqu'à aboutissement du présent appel d'offres pour le lot en question.

**Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Préfecture des Arrondissements  
Moulay Rachid  
Secrétariat General  
DRHB/SBMC  
Avis d'appel d'offre ouvert  
N°2/SBMC/2021**

Le 10/05/2021 à 11 Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture des Arrondissements Moulay Rachid (Annexe) boulevard Mohamed Bouziane à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'achat de fournitures pour matériel technique et informatique destinées aux services de la Préfecture des Arrondissements Moulay Rachid (réservé à la P.M.E.) lot unique.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la Division des Ressources Humaines et Budgétaires de la Préfecture des Arrondissements Moulay Rachid Angle BD N et BD 10 Mars. Il peut également être téléchargé à partir du portail des Marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille dirhams (2000,00).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent dix sept mille six cent soixante douze dirhams (117672, 00).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Division des Ressources

Humaines et Budgétaires de la Préfecture des Arrondissements Moulay Rachid angle BD N et BD 10 Mars.  
- Soit envoyer leurs plis par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

**المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
القلم فنجح  
جماعة بنسليمان  
قسم الشؤون الإدارية والقانونية  
مكتب شؤون الموظفين  
إعلان توظيفي من اجراء  
امتحان الكتابة المهنية  
برسم سنة 2021**  
يعلم رئيس المجلس الجماعي لبنسليمان انه سيتم تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 لفائدة الموظفين المتدربين لمزاينة هذه الجماعة والمتوفرين على اقدمية 6 سنوات في اليوم المخصص لإجراء اول اختبار من الخدمة الفعلية في الدرجة الاصلية  
عدد المناصب المتبارى بشانها :  
\* الاطار الاصلي :  
مصرف من الدرجة الثالثة  
اطار الترقية :  
مصرف من الدرجة الثانية  
شروط ولوج الامتحان :  
يفتح الامتحان في وجه الموظفين المترشحين المتوفرين على اقدمية 6 سنوات في اليوم المحدد لإجراء اول اختبار من الخدمة الفعلية في الدرجة الاصلية  
عدد المناصب المتبارى بشانها :  
\* الاطار الاصلي : مساعد اداري من الدرجة الثانية  
اطار الترقية :  
مساعد اداري من الدرجة الاولى  
شروط ولوج الامتحان :  
يفتح الامتحان في وجه الموظفين المترشحين المتوفرين على اقدمية 6 سنوات في اليوم المحدد لإجراء اول اختبار من الخدمة الفعلية في الدرجة الاصلية  
عدد المناصب المتبارى بشانها :  
\* الاطار الاصلي : مساعد اداري من الدرجة الثانية  
اطار الترقية :  
مساعد اداري من الدرجة الاولى  
شروط ولوج الامتحان :  
يفتح الامتحان في وجه الموظفين المترشحين المتوفرين على اقدمية 6 سنوات في اليوم المحدد لإجراء اول اختبار من الخدمة الفعلية في الدرجة الاصلية  
تاريخ اجراء الامتحان : 2021/05/05  
آخر اجل لإيداع الترشيحات : 2021/04/29  
الجهة التي بوجه اليها الطلب : يجب ان تحمل طلبات الترشيح الى مكتب شؤون الموظفين بجماعة بنسليمان عبر مكتب الضغط مكان اجراء الامتحان : بنسليمان

**المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
القلم فنجح  
دائرة فنجح  
قيادة عين لوجل  
الجماعة القروية عين لوجل  
إعلان عن امتحان الكتابة المهنية  
برسم سنة 2021**  
يعلم رئيس المجلس الجماعي لعين لوجل عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 لفائدة موظفيها المستوفين للشروط المطلوبة وفق الجدول التالي :  
الطوبىة وفق الجدول التالي :  
« الدرجة الحالية : مساعد إداري من الدرجة الثانية  
الدرجة المتبارى بشانها : مساعد إداري من الدرجة الاولى  
عدد المناصب المخصصة : منصب واحد (01)  
الشروط النظامية المطلوبة : 06 سنوات من الخدمة الفعلية في درجة مساعد إداري من الدرجة الثانية  
تاريخ ومكان إجراء الامتحان : 05 نونبر 2021 بقاعة الاجتماعات التابعة للجماعة  
آخر اجل لتقديم طلبات الترشيح : 29 أكتوبر 2021  
لهذا فعلى الراغبين المستوفين للشروط النظامية لاجتياز هذا الامتحان تقديم طلباتهم إلى مصلحة الموارد البشرية في الاجال المشار اليها اعلاه.

**Royaume du Maroc  
Institut National de  
la Recherche Agronomique  
Avis de vente au enchères  
N° 02/2021/STT  
Séance publique**  
Le jeudi 06 mai 2021 à 10 heures, il sera procédé à la salle des réunions du Domaine Expérimental de Khemis Zemamma, à l'ouverture des plis relatifs à l'avis de vente au enchères N° 02/2021 STT. Vente de produits de ferme (Vente sur pied en plein champ) du Domaine Expérimental de Khemis Zemamma. N° du Lot : 01  
Désignation : Orge Amira  
Quantité en hectare : 06  
Caution en dhs : 5000.00  
Observation : ---  
N° du Lot : 02  
Désignation : BT Achar  
Quantité en hectare : 09  
Caution en dhs : 5000.00  
Observation : ---  
N° du Lot : 03  
Désignation : Féverole Alfa  
Quantité en hectare : 08  
Caution en dhs : 5000.00  
Observation : ---  
N° du Lot : 04  
Désignation : Avoine Amal  
Quantité en hectare : 04  
Caution en dhs : 5000.00  
Observation : ---  
N° du Lot : 05  
Désignation : Pois chiche Moubarek  
Quantité en hectare : 03  
Caution en dhs : 5000.00  
Observation : ---  
Les cahiers des charges sont à retirer de la Régie en Recettes du Centre

Régional de la Recherche Agronomique Km 5 route tertiaire 1406 communes d'Ain N'Zagh Settat ou du Domaine Expérimental de Khemis Zemamma.  
Les dossiers des concurrents peuvent être déposés au bureau d'ordre du Centre Régional de la Recherche Agronomique de Settat ou au Bureau d'ordre du Domaine Expérimental de Khemis Zemamma, soit être remis au président de la commission de l'avis de vente au enchères au début de la séance et avant l'ouverture des plis le jeudi 06 mai à 10 heures.  
\*\*\*\*\*  
**Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé  
Centre Hospitalier Régional  
de Tanger  
Avis d'appel d'offres ouvert  
N° 05/2021**  
Le Jeudi 06/05/2021 à 10 h, il sera procédé, dans la salle des réunions du Centre Hospitalier Régional de Tanger (hôpital Mohamed 5), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : La fourniture de fongibles afférents à la radiologie aux hôpitaux du Centre Hospitalier Régional de Tanger. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés publics du Centre Hospitalier Régional de Tanger, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15000,00 dhs (quinze mille dirhams).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 65070,20 (Six cent cinquante mille sept cent sept dirhams, vingt centimes TTC).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du directeur du Centre Hospitalier Régional de Tanger (hôpital Mohamed 5);  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du directeur du Centre Hospitalier Régional de Tanger (hôpital Mohamed 5);  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés de l'Etat précité, conformément à l'article 06 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances 20-14 du 04 Septembre 2014.  
Les échantillons ; exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau du directeur du Centre Hospitalier Régional de Tanger (Hôpital Mohamed 5); au plus tard le Mercredi 05/05/2021 à 12h. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.  
\*\*\*\*\*  
**Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Taroudant  
Cerclé de Sidi Moussa Lhamri  
Caidat Ahmar  
CT Lammizla  
Avis d'organisation d'examen  
d'aptitude Professionnelle pour  
l'accès au grade de rédacteur  
2° grade échelle 10  
pour l'année 2021**  
Le 08 mai 2021, il sera organisé à la commune territoriale Lammizla, un examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de rédacteur 2° grade échelle 10. Cet examen est ouvert au profit des fonctionnaires de la CT Lammizla ayant une ancienneté de 6 ans de travail en qualité de rédacteur 3° grade échelle 9.  
La date limite de dépôt de candidature au bureau de service personnel de la CT Lammizla est fixée au 05/05/2021.  
\*\*\*\*\*  
**Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya Région  
de Casablanca-Settat  
Commune de Casablanca  
Arrondissement de Ben M'sick  
Direction des Services  
Economiques et Financières  
Service des marchés et achats  
Compte de dépense  
sur dotation  
Exercice : 2021  
Décision d'annulation  
Appel offres ouvert  
N° : 01 / ABM / 2021  
Relatif à l'achat de produit  
alimentaire à usage humain**  
Le Président de l'Arrondissement de Ben M'Sick en sa qualité de maître d'ouvrage ;  
- Vu le décret N° 2.12.349 du8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics;  
- Vu l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 01/ABM/2021 du 16 AVRIL 2021 à 11 h relatif à l'achat de produit alimentaire à usage humain,  
- Vu la mise en ligne du dit dossier d'appel d'offres au portail Marocaine des marchés publics le 22-03-2021;  
- Vu l'insertion au journal AL BAYANE en langue française N° : 13969 du 24/03/2021.  
- Vu l'insertion au journal Rissalat Al Oumma en langue Arabe N° : 11781 du 23/03/2021  
- Vu le paragraphe 1 de l'article 45 du décret N° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics; qui stipule que le maître d'ouvrage, sans de ce fait encourir aucune responsabilité à l'égard des concurrents et quel que soit le stade de la procédure pour la conclusion du marché, annuler l'appel d'offres;  
- Vu l'alinéa(b) du paragraphe1 de l'article 45 du décret précité qui

stipule que maître d'ouvrage peut annuler l'appel d'offres lorsque des circonstances exceptionnelles ne permettent pas d'assurer l'exécution normale du marché.  
- Vu la campagne électorale des élections prévues en 2021.  
DECIDE  
ARTICLE 1: d'annuler l'appel d'offres ouvert N° : 01/ABM/ 2021 du 16 avril 2021 à 11 heures relatif à l'achat de produit alimentaire à usage humain.  
\*\*\*\*\*  
**Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya de la Région  
Casablanca-Settat  
Commune Urbaine  
de Casablanca  
Arrondissement Ain Sebaa  
Direction des Services  
Service Finances et Budget  
Avis d'appel d'offres ouvert**  
Le Vendredi 08 Avril 2021 à 11 Heures, il sera procédé au bureau du président au siège de l'arrondissement Ain Sebaa quartier beauissime l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur:  
\* Offre de prix N° : 04/ACAS/2021 relatif à l'entretien courant des voies à l'Arrondissement Ain Sebaa.  
- Le cautionnement provisoire et fixé à : cinquante cinq mille dirhams(55000,00).  
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Quatre million cinq cent soixante quatre mille huit cent Dirhams (4 564 800,00) TTC  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° : 2.12.349 relatif aux marchés publics.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés, siège de l'arrondissement à l'adresse précédant, il peut également être téléchargé à partir du portail marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.  
Les concurrents peuvent :  
• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de l'arrondissement ;  
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;  
• Les concurrents peuvent effectuer le dépôt des plis et des offres par voie électronique.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.  
Pour les candidats résidant au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'originale de l'attestation de qualification et classification comme suit:  
Secteur : B  
Qualification : B6  
Classe : 3  
Pour les candidats non résidents au Maroc : produire le dossier technique conformément à l'article 5 du règlement de consultation.



**ANNONCES LÉGALES**

**AVIS DE CONVOCATION**

Les membres de l'Association Sourire de Reda sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra en distanciel le :  
Jeudi 29 Avril 2021 à 16h30

**FIDO TOCO FIDUCIAIRE DE TOUTE SORTIE COMPTABILITÉ**  
Tel 06 66 36 79 65

**Société «YOU TELY SARL-AU»**  
Rue 12 N 13 Feth Zhar Meknes.  
Constitution de La Société.

Au terme d'un acte sous-seing privé daté le 13/04/2021 à Meknes, il a été établi les statuts d'une société SARL-AU dont les caractéristiques sont les suivantes :  
-Dénomination : «YOU TELY»  
« SARL -AU »  
-Objet: Travaux divers ou construction  
-Siège social : Rue 12 N 13 Feth Zhar Meknes.  
-Durée : 99 ans à compter de la date de sa constitution.  
-Capital : le capital social est fixé à la somme 100 000,00 DH et divisée en 1000 parts sociales de 100 DH chacune, réparties entre les mains de : Mr Bouziane Younes.  
-Gérance: la société est gérée par : Mr Bouziane Younes C.I.N D720384  
-Dépôt légal : le dépôt a été effectué au greffier du tribunal de commerce le 12/04/2021, sous le N° 405 - RC N° 52049  
Extrait Et Mention La Gérance.

**Quote MANUVET SA.**  
**Société Anonyme, au Capital de 300.000,00 Dirhams**  
Siège Social : Lot 65 - Quartier Industriel, Tabriquet Salé  
Registre de Commerce N°4121 - Salé  
ICE : 001546170000076  
-----  
**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire**

Messieurs et chers Actionnaires,  
Nous avons l'honneur de vous informer que la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de notre société aura lieu le 29 Avril 2021 à 16h00 au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :  
1-Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion et présentation des états de synthèses annuels relatifs à l'exercice 2020 ;  
2-Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31-12-2020 ;  
3-Approbation, s'il y a lieu desdits Rapports, Comptes et Bilan, affectations des Résultats;  
4-Quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,  
5-Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes;  
6-Approbation des conventions visées à l'article 56 de la Loi 17-95  
7-Questions diverses.  
Votre présence est vivement souhaitée, néanmoins en cas d'empêchement, nous vous prions de nous retourner dument signé le pouvoir.  
Le Conseil d'Administration  
Projet de résolutions  
Première résolution  
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration, du rapport du commissaire aux comptes et

les explications complémentaires fournies verbalement, approuve dans toutes leurs parties le rapport du conseil, les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 tels qu'ils viennent de lui être présentés.  
Deuxième Résolution  
L'Assemblée Générale approuve en conséquence, les actes de gestion accomplis par le conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus de leur mandat pour cet exercice aux administrateurs et au commissaire aux comptes.  
Troisième Résolution  
L'Assemblée Générale prend acte de ce que le bilan de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 présente un résultat déficitaire de DHS 6.194.98 (Six mille cent quatre-vingt-quatorze dhs et 98 centimes) qu'elle décide d'affecter en report à nouveau.  
Quatrième Résolution  
L'Assemblée Générale après avoir entendu le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la Loi n°17-95 et les explications fournies par le conseil d'administration, déclare approuver ce rapport et donne quitus aux administrateurs à cet égard.  
P O U V O I R S  
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie des présentes afin d'accomplir les formalités prévues par la loi. »

**\*\*\*\*\***  
**KISSARIAT ASSAFAA**  
**Société à Responsabilité Limitée, au Capital Social de 100.000,00 DHS**  
**Siège Social : Appt N°7 Etage 2 Imm 2 Rue Angle Sgt Levat Et Ferkel Marrakech**

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 25/03/2021, enregistré à MARRAKECH en date du 26/03/2021, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Raison Sociale : KISSARIAT ASSAFAA  
Forme Juridique: Société à Responsabilité Limitée  
La Gérance : Sont nommés entant que cogérants de la société pour une durée illimitée : Mr Fatih Amine Et Mr Fatih Abdessadek.  
La Signature Sociale : La société sera valablement engagée pour les actes la concernant par la signature séparée de Mr Fatih Amine ou celle de Mr Fatih Abdessadek, et ce pour une durée illimitée.  
Objet : La société a pour objet :  
- Immeubles, promoteur immobilier  
Durée : La société est constituée pour une durée de quatre vingt dix neuf années (99 ans) à compter du jour de son immatriculation au registre de

**\*\*\*\*\***  
**TABAREK**  
**RC : 192443**

**Augmentation du capital social**

I - au terme de la décision général extraordinaire du gérant du 22/12/2020, l'associé de la société « TABAREK » SARL-AU a décidé: "d'augmenter le capital social de la

société de 12.000.000,00 dhs pour le porter à 30.000.000,00 dhs par la création de 120.000 nouvelles parts sociales de 100,00 dhs chacune entièrement libérées et en contre partie des comptes courants associés.  
\*Mise à jour des statuts  
II - le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 28 Janvier 2021 sous le numéro : 763136.

**\*\*\*\*\***  
**KISSARIAT ASSAFAA**  
**Société à Responsabilité Limitée, au Capital Social de 100.000,00 DHS**  
**Siège Social : Appt N°7 Etage 2 Imm 2 Rue Angle Sgt Levat Et Ferkel Marrakech**

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 25/03/2021, enregistré à MARRAKECH en date du 26/03/2021, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Raison Sociale : KISSARIAT ASSAFAA  
Forme Juridique: Société à Responsabilité Limitée  
La Gérance : Sont nommés entant que cogérants de la société pour une durée illimitée : Mr Fatih Amine Et Mr Fatih Abdessadek.  
La Signature Sociale : La société sera valablement engagée pour les actes la concernant par la signature séparée de Mr Fatih Amine ou celle de Mr Fatih Abdessadek, et ce pour une durée illimitée.  
Objet : La société a pour objet :  
- Immeubles, promoteur immobilier  
Durée : La société est constituée pour une durée de quatre vingt dix neuf années (99 ans) à compter du jour de son immatriculation au registre de

commerce, sauf dans le cas de dissolution anticipée ou prorogation.  
Siège Social: Appt N°7 Etage 2 Imm 2 Rue Angle Sgt Levat Et Ferkel Marrakech  
Capital Social : Le capital social fixé à la somme de cent mille dirhams (100.000,00 DHS) divisé en 1000 parts de 100,00 DH chacune, entièrement libérées qui sont attribuées aux associés comme suite :  
Mr Fatih Amine : 500 Parts sociales  
Mr Fatih Abdessadek : 500 Parts sociales  
Total : 1000 Parts sociales  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Marrakech le 12/04/2021 sous le numéro 122881

**\*\*\*\*\***  
**V.S.T BATIMENT**  
**RC : 37031**

Il a été établi le 23/03/2021 les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :  
- Dénomination : V.S.T BATIMENT  
- Forme juridique : SARL-AU-  
- Objet social : Travaux divers ou constructions (Entrepreneur de).  
- Siège social: Lot Ibn Khaldoun Rue N 2 N 61 Oujda  
- Durée : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce  
- Capital social : cent mille dirhams comme suit :  
- Mr Charbi Soufiane : 100.000,00 DHS  
Année sociale : du 1er janvier au 31decembre de chaque année  
Mr. Charbi Soufiane : est le gérant de la société  
- Immatriculation au registre de commerce de été effectuée au tribunal de commerce de Oujda le 08/04/2021 sous n° 1264.

**SOCIETE SHIR TOUR SARL AU**  
-----  
**Constitution d'une Société à Responsabilité Limitée d'associé Unique**

En date du 19 Janvier 2021 Nabil SHIR, a été établi les statuts d'une S.A.R.L à A.U dont les caractéristiques sont les suivantes:  
Dénomination : Shir Tour.  
Objet social : Transport de Marchandises / Transport de Personnel.  
Siège Social : Groupe Attakaddoume GH2 - 17 - 2ème Étage Sidi Bernoussi - Casablanca.  
Durée : 99 Années à compter du jour de la constitution définitive.  
Capital Social : 100.000 Dirhams  
Gérance : La société est gérée et administrée par Mr Nabil Shir, gérant unique.  
Année Sociale : Du 1er Janvier au 31 Décembre de chaque année.  
Dépôt Légal : La Société est immatriculée au registre de commerce chronologique sous le numéro 8085 au tribunal de commerce de Casablanca le 03/03/2021.

**\*\*\*\*\***  
**MAISON DU MAKEUP**  
**Société à Responsabilité Limitée, au Capital Social de 100.000,00 DHS**  
**Siège social : Angle Bd Lalla Yacout et Rue El Araar Imm.9 Résidence Galis 4ème Etage Appt. 17 Casablanca**

**Extrait des statuts**

Suivant acte sous-seing privé en date du 26/02/2021, il a été constitué une Société à responsabilité limitée d'associé unique présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination Sociale: MAISON DU MAKEUP  
Forme juridique : Société à Responsabilité Limitée  
Capital : 100.000,00 dirhams divisés en 1000 parts sociales de 100,00 dirhams  
- Monsieur Seddik Oukach : 500 parts  
- Monsieur Tarik El Baidani : 500 parts  
Soit au total 1000 parts  
Associés :  
-Monsieur Seddik Oukach, de nationalité Marocaine, né le 04/09/1979, demeurant à, KOLN KALTENBORENWEG 15-50679 Allemagne, titulaire de la CIN.N° OD22014  
-Monsieur Tarik EL BAIDANI, de nationalité Marocaine, né le 25/03/1980, demeurant à, KOLN KALTENBORENWEG 15-50679 Allemagne, titulaire de la CIN N°G375107.  
-Siège social : Bd Lalla Yacout Et Rue El Araar Imm.9 Résidence Galis 4ème Etage Appt. 17 Casablanca  
-Objet : - marchand de produits médicaux paramédical et pharmaceutiques  
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.  
Gérance: Monsieur Seddik Oukach, titulaire de la CIN.N°OD22014, OU Monsieur Tarik El Baidani, titulaire de la CIN N° G375107  
La société sera valablement engagée par la signature séparée de Monsieur Seddik Oukach, titulaire de la CIN. N°OD22014, ou Monsieur Tarik El Baidani, titulaire de la CIN N°G375107  
La Société est immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca, sous le N° 496817 au registre analytique.  
Dépôt : - au greffier du tribunal de Casablanca, le 30/03/2021 sous le numéro 772394.  
Pour avis, la gérante

**S O L U T I O N**

S	C	V	M	A	P					
C	A	L	E	P	I	E	D		I	O
N	A		R	E	M	I	S	E	S	
G	A	M	M	E		B	E	A	T	S
L	A	I	D		L	U	B	I	E	
D	I	S	S	I	P	E		O	N	U
S		A	C	O	M	P	T	E	S	
H	E	R	I	T	I	E	R	E		S
E	N		I	L		E	R	E	S	
I	S		S	O	U	H	A	I	T	
	B	E	N		A	V	E		D	
J	E	A	N		C	R	I	S	P	E
T	R	A	H	I	E	S		U	N	
A	U		T	A	R	N		P	E	U
	D	E		B	A	G	N	A	R	D
G	E	N	A	I		S	E	R	I	E
	S	A	N	T	E		Z	E	L	E

N° 4348

**MOTS CROISES**

**GRILLE N°4349** **Par Sid Ali**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									
X									

**HORIZONTELEMENT :**  
I- Qui visent à favoriser la natalité - II- Favorable - III- Facteur sanguin - Enveloppe coriace - IV- Pièce de train - Symbole chimique - V- Greffera - En vogue - VI- Soldas d'Amérique - De même mère - VII- Moitié d'Asie - Relative à des nomades d'Europe - VIII- Ce qui brille ne l'est plus forcément - Boudha en Chine - Obtenus - IX- Royaume d'Asie - Note - X- Thaïlande - Coins chauds.

**VERTICALEMENT :**  
1- Scandinaves - 2- Extinction de la voix - Au sein - 3- Enseignement - sur le terrain - Impôt - Offre publique d'achat - 4- Gros vaisseau - Transport - 5- Appellèrent de loin (phon) - Aurochs - 6- Répétitif - 7- Tête - Conduite d'eaux - 8- On y propduit des pièces - Se rendra - Tour - 9- Monument en Russie - 10- Bosser dur - Faits depuis peu.

**GRILLE N° 4349** **Par Sid Ali**

**MOTS FLÉCHÉS**

Célébrité	Terrain défendu	Comprima	Fera la route	Liaisons	Accueillant
Etat des USA	Consacrée		Peina	Donner le sein	
			Chargée		
Chacun de porte		Trajet sinueux			
Évalué le poids		Boissons magiques		Personnes	
				Oiseau plongeur	
Pronom pour moi		Drôle d'oiseau			Obstiné
Papier pour polir		Parades			
			Défié du regard		
			Espace de jeu		
Avec bassesse	Connaisseur				Sans parti pris
	Portions				
Exécrer	Atmosphère		Bord		
	S'amouracher		Sélectionner		
				Dans la gamme	
				Cours d'eau	
Mamelle		Mis sur le côté			
Spécialiste		Bambins			
		Orner			Fila
		Sursauté			
Rauque				Affuble	
Baies peu profondes				Retranchai	
			Avarié		
De l'électricité dans l'air	Il se prive				Devant l'année
	Matin				
			Peu répandus		
Éditée			Ville allemande		

**Solution** **N° 4348**

**HORIZONTELEMENT**  
I- MUTINERIES. II- OBUS - TORDU. III- ROSACEES. IV- SABLE - NN. V- TRIE - SIS. VI- INN - HELIUM. VII- QO - BACLE. VIII- COMTESSE. IX- ETOUPE - TEE. X- SAUTE - METS.

**VERTICALEMENT**  
1- MOUSTIQUES. 2- UB - ARNO - TA. 3- TURBIN - COU. 4- ISOLE - BOUT. 5- SE - HAMPE. 6- ETA - SECTE. 7- ROCAILLE. 8- IRE - SIESTE. 9- EDEN - SET. 10- SUSNOMMEES.

**AL BAYANE**

**DOSSIER DE PRESSE:**  
311/ 1972  
ISSN : 024679

Président du Directoire -  
Directeur de la publication :  
**MAHTAT RAKAS**

Rédacteur en chef :  
Najib AMRANI

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER:  
( Membre du Directoire )  
Mohamed BOURAOUI

RÉDACTION :  
Rachid Lebchir - Belkassam Amenzou - Khalid Darfah - Mbarek Tafsi - Mohamed Younes - Abdelaziz Ouardirhi - Fairouz El Mouden - Mohamed Nait Youssef - Omayma Khtib - Kaoutar Khennach - Aïmen Bouzougaghe - Romuald Djabioh -- Oussama Zidouhia - Karim Ben Amar

E.mail: albayane@albayane.press.ma  
TEL: 0522.46.76.76 ( L G )

DIRECTEUR ARTISTIQUE :  
Nasser JIBREEL

SERVICE TECHNIQUE :  
Rahal M'hamed - Abderrahim Attaf - Fatima Adnani - Safaa Amzil - Abderrazak Boukhles - Issam Matâame - Amina Belhauzzi

RESPONSABLE INFORMATIQUE  
Hassan AMMERTI  
REPORTERS PHOTOGRAPHES :  
Akil Ahmed Macao - Rédouane Moussa

RESPONSABLE COMMERCIALE  
Meryem ALOUTA 0522467667

ASSISTANTE COMMERCIALE :  
Maria GHICHA 0522467660  
E.mail : pub@albayane.press.ma

ANNONCES ADMINISTRATIVES:  
Lemseffer Fatima 0522467662  
E.mail : fatima@albayane.press.ma  
Zahra Boury 0522467663  
E.mail : zohra@bayanealayoume.press.ma

ANNONCES LÉGALES :  
Latifa RACHKI 0522467661  
E.mail : annonces@albayane.press.ma

DIRECTION COMMERCIALE & MARKETING  
28 - 30 Rue Benzerte  
- La Gironde - Casablanca

TEL : 0522.46.76.76 ( L-G )  
FAX: 0522.30 31 92  
Site : www.albayane.press.ma

BUREAU DE RABAT : 10, Rue Gabès,  
Appt : 7, 3ème Etage  
TÉL. FAX: 0537206553

IMPRIMERIE & REDACTION:  
28 - 30, Rue Benzerte La Gironde -  
Casablanca - Tel-Fax : 0522.44.75.43



## RAMADAN 2021

## Santé et pratique du jeûne de Ramadan

## Qu'en est-il des malades cardiaques ?

**Pendant le ramadan, le jeûne peut affecter les personnes souffrant de problèmes de santé. C'est notamment le cas pour celles atteintes de certaines maladies cardio-vasculaires, qui ne doivent pas jeûner dans certains cas, ou observer ce jeûne à condition de faire l'objet d'un suivi par leurs médecins. Pour en savoir plus sur le jeûne de Ramadan et les maladies cardiovasculaires, la rédaction Al Bayane est allée à la rencontre du professeur Ahmed Bennis, cardiologue.**

Propos recueillis par Ouairi Abdelaziz

Pour de nombreux malades souffrant de pathologies chroniques, le jeûne du mois de Ramadan est une question existentielle, combien même leur santé est mise à rude épreuve, voire en danger. S'agissant des patients qui présentent des maladies cardiovasculaires, l'observation du jeûne peut conduire à une détérioration, de leur état de santé, à une aggravation de la maladie et la venue de complications secondaires plus ou moins graves. Pourtant, malgré les textes religieux qui autorisent à ne pas respecter le jeûne dans certaines situations, une forte majorité des patients cardiaques, d'hypertendus tiennent malgré tout) pratiquer le jeûne durant le mois de Ramadan. Une situation qui dans la majorité des cas met les médecins traitants face à un dilemme, à savoir celui d'autoriser ou non les patients à observer le jeûne. Une telle décision pour le médecin n'est pas facile à prendre, car il doit prendre en considération plusieurs éléments à la fois. L'état du malade, son traitement, ses différents examens, l'évolution de la maladie, la sécurité du patient, le volet religieux et la pratique du rite....

Tout cela en sachant que scientifiquement et médicalement parlant, l'impact du jeûne chez les patients souffrant de maladies chroniques ne peut être que délétère, car s'abstenir de manger et de boire en journée est incompatible avec la prise de médicaments prescrits qui dans la majorité des cas doivent être pris par le malade à des horaires précis, comme c'est le cas pour certaines maladies cardiaques ou encore l'hypertension artérielle. Pour en savoir plus sur tous ces aspects forts complexes, nous faisons le point avec le professeur Ahmed Bennis cardiologue.

## Entretien avec le professeur Ahmed Bennis, cardiologue

**« Le jeûne du Ramadan n'est pas un facteur aggravant chez des patients hypertendus ou cardiaques, à condition que leurs maux soient bien contrôlés et stabilisés »**

**Al Bayane :** Il est communément admis que la grande majorité des malades cardiaques qui sont suivis peuvent pratiquer le jeûne de Ramadan sans risques. Qu'en est-il dans la réalité de votre pratique quotidienne ?

**Ahmed Bennis :** C'est tout à fait vrai, il est prouvé que la pratique du jeûne même en dehors du mois sacré de Ramadan entraîne des effets positifs sur l'état de santé des individus. Ces effets positifs concernent la tension artérielle, le glycémie, le cholestérol, l'immunité, le poids, le système vasculaire. Plusieurs études ont démontré les bienfaits du jeûne de Ramadan sur l'organisme, et nous conseillons aux citoyens de le pratiquer même en dehors de ce mois sacré, pour justement éviter de nombreuses maladies cardiovasculaires. Parmi les malades cardiaques qui peuvent



jeûner après avis de leurs médecins, il y a les patients qui ont l'insuffisance cardiaque compensée, ceux qui ont eu un infarctus du myocarde ancien, les valvulopathies stables.

**Qui sont les malades qui ne peuvent pas jeûner ?**

Les malades qui ont un infarctus du myocarde récent de moins de 6 mois à un an. Les malades à qui on a fait un cathétérisme pour déboucher les artères coronaires et qui doivent s'abstenir de jeûner au moins pendant une année. Les malades victimes d'un AVC accident vasculaire cérébral avec hémiplegie, ceux hypertendus dont la tension reste instable même sous traitement. Les patients qui souffrent de troubles du rythme cardiaque et de valvulopathies, Les malades insuffisants cardiaques dont le cœur ne fonctionne pas bien, qui présentent des douleurs thoraciques à la marche, des dyspnées,

**Que pouvez-vous nous dire au sujet des malades hypertendus ?**

S'agissant du malade qui a une hypertension artérielle stabilisée, et si ce patient nécessite une seule prise médicamenteuse, mono-thérapeutique par jour, ou encore le malade qui présente une hypertension modérée, nous conseillons la pratique du jeûne, car il y a un effet bénéfique

du jeûne sur la pression artérielle.

**Quels sont les conseils que vous pouvez donner aux patients ?**

Mes conseils pour les malades cardiaques qui sont autorisés à pratiquer le jeûne de Ramadan consistent à dire qu'il est très important de suivre le traitement prescrit par le médecin, que les différents médicaments doivent être bien repartis après la rupture du jeûne (iftar). Il y a des médicaments qui doivent être pris deux fois après la rupture (après Iftar et après Shour). Les malades doivent bien s'hydrater (boire) après le Ftour, boire plusieurs fois au moins un litre et demi, afin d'éviter des atteintes rénales surtout chez les personnes qui sont sous traitement diurétique. Les malades doivent contrôler leurs poids et noter toutes les anomalies qui doivent faire l'objet d'une visite chez leurs médecins spécifiques. Dans les cas de figure, il faut savoir que le jeûne du Ramadan n'est pas un facteur aggravant chez des patients hypertendus ou cardiaques, à condition que leurs maux soient bien contrôlés et stabilisés. Au contraire, le jeûne semble même avoir un effet bénéfique chez beaucoup de patients. Cependant, compte tenu des grandes variations individuelles, il est souhaitable pour tout patient cardiaque, de demander conseil à son médecin.

## Interrogations sur le vaccin de Johnson & Johnson Virus : deuxième ramadan « pas comme les autres »

**N**ombre de musulmans dans le monde ont entamé mardi un ramadan "pas comme les autres" pour la deuxième année consécutive en raison du Covid-19, au moment où les campagnes de vaccination connaissent un nouveau revers avec la "pause" préconisée aux Etats-Unis dans l'utilisation du Johnson & Johnson. L'Agence américaine des médicaments (FDA) "est en train d'enquêter sur six cas rapportés aux Etats-Unis de personnes ayant développé des cas graves de caillots sanguins après avoir reçu le vaccin". Les Centres américains de lutte et de prévention des maladies (CDC), la principale agence fédérale de santé publique du pays, se réuniront mercredi afin d'évaluer ces cas. Dans le même temps, la chancelière allemande Angela Merkel a réussi à imposer sa ligne stricte pour combattre la pandémie avec l'instauration d'un mécanisme harmonisant les couvre-feux nocturnes, la réduction des contacts ou les fermetures de magasins dans toute l'Allemagne, où les régions disposent d'une grande autonomie.

Le ramadan, qui commence mardi ou mercredi selon les pays, se déroulera quant à lui entre restrictions sanitaires et craintes de nouvelles contaminations, en particulier au moment des traditionnels repas festifs permis après le coucher du soleil.

En Indonésie, qui abrite la plus grande population musulmane du monde, le gouvernement a autorisé cette année le jeûne du soir pendant cette période de jeûne, mais l'accueil est limité dans les mosquées à 50% de leur capacité.

Les responsables religieux ont invité la population à prier chez elle dans les zones où les contaminations flambent et plusieurs régions, dont celle de Jakarta, ont interdit les rassemblements pour la rupture quotidienne du jeûne. Le gouvernement a prohibé les déplacements traditionnels pour l'Aïd al-Fitr célébrant la fin de cette période, prévue cette année vers le 12 mai.

En Egypte, où les magasins arborent pour l'occasion les traditionnels "fanous", des lanternes aux couleurs éclatantes, les Cairetes se sont affairés lundi pour leurs derniers achats, négligeant souvent le port du masque ou la distanciation physique.

En Tunisie, le gouvernement a dû faire marche arrière sur l'allongement du couvre-feu et revenir ce week-end à un couvre-feu à 22H00 et non 19H00, face à une levée de bouliers.

"D'habitude, après la rupture du jeûne, on sort, on se balade, on

va dans la médina de Tunis, dans le village de Sidi Bou Saïd, on prend l'air, on s'invite, les enfants courent dans les rues", témoigne Samira Khalifi, une artiste peintre de 45 ans. "Mais cette année, on aura à peine le temps de faire un petit tour, ça va être triste, pénible", poursuit-elle, resserrant son foulard fuchsia. Au Maroc, des restrictions pour la période (extension du couvre-feu, interdiction de fêtes et de rassemblements, etc.) ont été récemment promulguées. En Syrie, où le conflit est entré en mars dans sa dixième année, le ramadan s'annonce morose en plein effondrement économique et avec une inflation galopante. Le gouvernement n'a pas annoncé de nouvelles mesures ni de couvre-feu.

"Ce ramadan n'est pas comme les autres. Il n'y ni rassemblements familiaux, ni prière à la mosquée après l'iftar (le repas quotidien de rupture du jeûne, NDLR), ni tentes, ni tables où est disposée la nourriture pour les pauvres

comme le veut la tradition", assure de son côté Rima Qabalan, une mère de famille d'Amman, la capitale jordanienne.

"Nous allons rester en famille, nous n'aurons pas d'invités chez nous et n'irons pas chez les autres", explique Fatih Kaymak, un habitant d'Istanbul, dans une Turquie en proie à une troisième vague de Covid-19.

"Nous ne porterons pas de bavettes (masques) et n'observerons aucune mesure de distanciation. Nous allons prier comme la religion le recommande, en rang serré et coude contre coude", a déclaré à l'AFP Moumouni Harouna, un habitant de Lazaret, un quartier populaire de Niamey où des émeutes avaient éclaté pour protester en avril 2020, pendant le précédent ramadan, contre le couvre-feu et l'interdiction des prières collectives en vue de freiner la propagation du virus au Niger.

"Nous avons connu une telle situation l'année dernière, mais il semble que nous n'ayons rien appris de cette expérience, les gens réagissent comme si c'était la toute dernière fois qu'ils allaient faire des achats", lâche, désabusé, Fiza Ismail, un enseignant de 37 ans, dans un magasin de Rawalpindi, au Pakistan.

"Le gouvernement n'a pas imposé de restrictions et les gens ne s'en font pas vraiment. Mais la crainte est qu'à la fin du ramadan, le nombre des cas n'augmente", constate Abdullah, 25 ans, dans la principale mosquée d'Herat, dans l'ouest de l'Afghanistan.

Dans le monde, le bilan de la pandémie approche les trois millions de morts (2.947.319), dont plus d'un million en Europe, selon un comptage réalisé par l'AFP à partir de bilans fournis par les autorités de santé.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et d'autres organisations ont réclamé mardi la suspension de la vente de mammifères sauvages vivants sur les marchés alimentaires, invoquant les risques importants de transmission à l'homme de nouvelles maladies infectieuses. Dans le même temps, la vaccination se poursuit sur l'ensemble de la planète : plus de 708,4 millions de doses de vaccins contre le Covid ont été administrés, d'après un comptage de l'AFP à partir de sources officielles.

L'Inde a approuvé mardi un troisième vaccin, le russe Spoutnik V. Le Royaume-Uni, où les terrasses de pubs et les salons de coiffure ont ouvert lundi en Angleterre, a atteint son objectif d'offrir avant mi-avril au moins une première dose de vaccin aux plus de 50 ans et aux personnes les plus vulnérables ou les plus exposées.





# Les nouvelles voix de la chanson amazighe...

» ■ Mohamed Nait Youssef

La musique voyage, par défaut. C'est un langage universel traversant les frontières géographiques, linguistique et ethniques. Sans la musique, disait Nietzsche, la vie serait une erreur. Et sans sens et signification... Au Maroc, une jeune génération d'artistes, de musiciens et de chanteurs amazighs, pour ne pas dire une vague, a versé un nouveau sang dans les veines de la chanson amazighe en particulier et marocaine en général. Ce sont en fait des nouvelles voix issues du Rif, du Sud-Est, du Moyen Atlas, du Sud, du Haut Atlas, bref des quatre coins du pays, qui ont porté la chanson à d'autres univers artistiques plus rythmés et vastes. Du Jazz en passant par le blues, le Rock et la pop, les étoiles de la nouvelle scène ont puisé dans l'héritage musical d'Ahidous, Ahwach, Izlan, des chants et de la poésie afin d'internationaliser et d'immortaliser la chanson amazighe. De nos jours, faire de la musique en l'absence d'une véritable industrie musicale, des structures structurantes et d'un vrai marché est une aventure ; parfois à risque. Or, c'est à travers les paroles, les rythmes, les mélodies et les voix d'une belle brochette d'artistes, on y découvre la splendeur de la chanson amazighe et les lettres de noblesse de la culture amazighe. Au-delà de l'aspect et du regard folkloriques réduisant toute une civilisation à un simple cliché, les chanteurs ont apporté leur pierre à l'édifice de la modernisation de la culture tout en gardant l'âme, la richesse et l'essence de notre musique. « Notre vision est d'explorer la chanson amazighe dans toute sa splendeur, en la faisant sortir des sentiers battus », nous confie la jeune artiste et chanteuse, Meryem Aassid. En effet, dans cette série d'entretiens qui sera publiée durant le mois de Ramadan, braquera les lumières sur les parcours, les débuts, les styles et les visions des nouvelles voix de la chanson amazighe.

## Meteor Airlines, l'étoile filante de l'Amazigh Rock...

# Ahmed Ennassiri : « Nous sommes en train de créer le Amazigh Rock ou Rock Berbère »



■ Propos recueillis par Mohamed Nait Youssef

**Meteor Airlines est l'un des groupes musicaux prometteurs qui ont soufflé un nouvel air dans la chanson amazighe. Étoile filante de l'Amazigh Rock, le public d'ici et d'ailleurs a découvert son style musical à travers trois clips à succès : Amdikar, Tawada et Tayri.**

« Nous sommes entrain de créer le "Amazigh Rock" ou "Rock Berbère", un sous-genre qui constitue un mélange des mélodies Rock et des rythmes et paroles propres à nos origines », nous explique Ahmed Ennassiri, leader du groupe. Au-delà de la musique, le groupe a ce souci de l'esthétique de l'image qui occupe une place prépondérante dans son identité.

« L'aspect visuel est aussi important pour l'identité que Meteor Airlines impose », a-t-il affirmé. Et d'ajouter : « nous préférons faire les choses à l'ancienne, et croyons que la vraie musique, nourrie par les sentiments les plus basiques qu'un artiste peut éprouver finira par atteindre son public, en dépit du genre musical ». Entretien.

**Al Bayane : Créé un été de 2016, votre groupe fait la synthèse entre les chants amazighs puisés dans la culture marocaine locale et des rythmes Rock mais aussi des mélodies du métal, du punk, de la pop rock et de la musique classique. Que veut dire d'abord Meteor Airlines ? Comment a-t-il été fondé ?**

**Ahmed Ennassiri :** Il est vraiment difficile d'attribuer une explication totale à ce que Meteor Airlines signifie ou peut signifier mais imaginez par exemple un ciel partagé par les étoiles filantes et les avions. Ces derniers sont programmés, pilotés ou contrôlés par des humains ; sont sensés suivre des itinéraires exactes vers des destinations prédéfinies dans un intervalle de temps mesurable. Une étoile filante ou un météore n'est rien de tout cela. Il apparaît quand il le veut, ou il le veut, dans la direction de son choix et disparaît quand il le souhaite. Il est libre, rebelle même, indomptable si vous voulez. C'est un peu comme le Joker qui débarque dans le dîner de galas de Bruce Wayne. C'est un peu l'ivrogne du quartier qui vient foutre le mariage de votre voisin en l'air. Si un avion opère dans l'ordre, un météore, lui, opère dans le désordre. Les deux possèdent peu de points communs, dont la lumière. Ce sont ces lumières qui ont visuellement déclenché l'intérêt de notre bassiste Adnane un

soir d'été, lors de la fondation du groupe, pour inventer cette appellation. Son but était de décrire ce système de lumières hybride alimenté par les déplacements ordonnés des avions et les mouvements chaotiques des météores dans le ciel du Sud-est marocain, relativement au monde qui fonctionne de la même façon par extrapolation, mais qui continue toujours sa vie.

**Comment définissez-vous exactement votre style musical ?**

Le style musical du groupe ne s'éloigne guère de cette perspective. En effet, il est difficile de le cadrer avec précision dans le Rock. Nous sommes en train de créer le Amazigh Rock ou Rock Berbère, un sous-genre qui constitue un mélange des mélodies Rock et des rythmes et paroles propres à nos origines. Mais ce n'est pas que la musique, l'aspect visuel est aussi important pour l'identité que Meteor Airlines impose. Cet aspect peut être observé dans des clips tels que Amdikar, Tawada et Tayri.

**Comme vous le savez, la musique est un langage universel. En effet, l'expérimentation avec d'autres genres musicaux est-il un choix esthétique ou un simple moyen pour faire écouter votre musique à un public assez large ?**

C'est vrai que la musique est un langage universel, mais c'est en premier lieu un moyen pour dégager ce qui nous étouffe et produire ce qui nous soulage, en tant qu'individu. Dans le même sens, nous visons les individus qui se rapportent à notre musique, et puis c'est le sentiment partagé de ces individus qui fait un public de plus en plus large. C'est un processus lent, mais que nous refusons quand-même d'exécuter à l'envers : en exposant notre musique aux masses à travers des publicités, puis en espérant d'en extraire quelques individus intéressés. C'est comme cela que ça fonctionne aujourd'hui mais nous préférons faire les choses à l'ancienne, et croyons que la vraie musique, nourrie par les sentiments les plus basiques qu'un artiste peut éprouver finira par atteindre son public, en dépit du genre musical. Donc pour nous, expérimenter avec d'autres genres musicaux n'est qu'un moyen d'emballer les différentes inspirations de nos membres et n'impacte pas directement le noyau des émotions et des messages que nous avons à transmettre. Et c'est justement dans cette attitude un peu « je-m'en-foutiste » que notre propre style, le Amazigh Rock, a trouvé sa liberté d'émergence.

**Votre premier album intitulé «South by Southeast» (2018) a été apprécié par le public d'ici et d'ailleurs. Qu'elle a été le secret de ce succès ?**

Il est difficile pour nous de déterminer une raison exacte de ce succès de façon objective. Pourtant, nous pouvons vous dire que South by Southeast est un album vrai. On y parle de ce qu'on connaît, de ce qu'on vit. En outre, il s'agit d'un album condensé en termes de mélodies, rythmes et paroles. South by Southeast est peut-être le premier album entièrement en anglais produit au Sud-est marocain, donc naturellement son évolution locale corrèle avec l'évolution et l'apprentissage de cette langue dans notre région. Du coup, c'est un album qui précède un peu son époque et implique une vision futuriste et un point de repère pour les générations qui suivent, qui souhaitent prendre la relève.

**La chanson amazighe a beaucoup souffert de ce regard folklorique. Aujourd'hui, les choses ont changé avec des jeunes artistes amazigh(e)s porteurs de nouveaux projets artistiques, tous styles confondus, dépassant la localité. Qu'en pensez-vous ?**

C'est un témoignage et non pas forcément une vérité. Ou alors, nous n'avons pas mené les études nécessaires ou ne disposons pas de l'expertise suffisante pour répondre à cette question avec efficacité. La musique Amazighe est difficile à quantifier, surtout qu'elle s'étale sur plusieurs générations, civilisations et géographies. Alors, il est statistiquement impossible de mesurer des points de vue complets et les majorer si vous voulez de «folkloriques», et même si on arrive à le faire, est-ce que c'est aussi péjoratif qu'on le prétende ? Surtout que la plupart des entités artistiques qui sont vues de ce regard folklorique, s'identifient elle mêmes fièrement dans le Folklore.

Concernant la deuxième partie de votre question, l'émergence de nouveaux artistes amazighs est sans doute un atout pour la musique et la culture amazighes. Il y'a beaucoup de jeunes talents à soutenir et à promouvoir. Ironiquement, ces jeunes, avec leurs styles confondus qui dépassent la localité galèrent à trouver des scènes pour se produire dans ces mêmes localités alors que la plupart des troupes dites folkloriques ne cessent de faire le tour du monde grâce à leur musique. Donc personne n'est venue remplacer personne et il n'y'a rien à changer. Nous sommes fiers de ce qui existe, de ce qui se crée maintenant et de ce qui viendra après. Les temps ont peut-être changés, mais les principes sont pratiquement intouchables.

Nous croyons aussi qu'il est possible d'aller loin en regardant loin derrière surtout avec un patrimoine immatériel riche comme le notre, nous sommes immunisés contre toute tentative de rabaissement ou de victimisation dans ce genre de sujets. Et finalement la question qui se pose est : pourquoi regarder la musique au lieu de l'écouter ?

**Est-il facile aujourd'hui de produire de la musique au Maroc, notamment dans un secteur artistique fragile marqué par l'absence d'une véritable industrie musicale, où l'informel règne encore ?**

Une chose ou une action est jugée facile par rapport à son contexte, la conséquence qu'elle peut générer et la motivation derrière. Ces paramètres diffèrent d'un artiste à l'autre, tous genres confondus. Est-il possible d'enregistrer des sons ? Avec un minimum de moyens, oui.

Est-ce que ces sons sont de la musique ? Cela dépend de qui vous êtes et d'une infinité de variables qui sont liées à votre existence. Par contre, nous pouvons vous assurer que le secteur artistique marocain n'est pas fragile, mais plus ou moins orienté vers les préférences communes des masses, ce qui peut être perçu par d'autres observateurs comme du bas niveau, du déséquilibre et parfois même de l'injustice. Mais ne vous inquiétez pas, c'est pareil partout dans le monde. Ensuite, les mots «industrie» et «informel» impliquent des dimensions un peu corporatives et légales. Cela peut servir à des artistes profondément établis ou des entités qui visent spécifiquement des revenus. Pour les nouveaux talents, c'est sensé être le dernier souci. En ce qui nous concerne, le «produit» possède une propriété magnétique. C'est autour duquel le reste des éléments orbitent. En quelque sorte, c'est le produit du reste de ces éléments. En prenant en compte les paramètres énumérés dans la première phrase, il est facile pour nous de faire de la musique. Rien que pour nos propres sérénités et notre cause, cela vaut le coup, et c'est beaucoup plus précieux que des attentes commerciales qu'une industrie peut offrir ou amplifier.

**Quels sont les projets à venir de Meteor Airlines ?**

Le groupe travaille actuellement sur d'autres singles en langue Amazighe avec une forte possibilité de la sortie d'un album complet, pour la simple raison que c'est un format qui tend à disparaître, et qui correspond aussi à notre personnalité et à notre manière de faire les choses en lançant un produit volumineux suivi d'un long silence dans lequel nous essayons de prendre l'élan pour le prochain saut.



Ramadan au Mali

# Ventre vide, tables garnies



“ Il s'agit du neuvième mois du calendrier et le mois le plus sacré de la culture musulmane. La première journée commence le lendemain de l'observation du nouveau croissant de Lune par un comité d'observation de la lune par les autorités religieuses maliennes. Le Ramadan est un mois où les musulmans jeûnent et cherchent à grandir davantage leur vie spirituelle. ”

■ Par Cisse Inna Mariam

Les femmes sont les premières à se lever dans le noir, pour se rendre dans la cuisine et préparer le repas du « Souhour ». Pendant ce temps aux environs de 4h du matin, les autres membres de la famille se réveillent un à un pour se réunir dans la salle à manger ou au salon. Certains préfèrent manger du riz. D'autres du pain avec des œufs, du fromage, beurre... ils doivent finir de manger avant l'appel du « fajr » de la mosquée afin d'entamer cette journée de jeûne. Passés à l'appel, ils s'abstiendront de manger et de boire jusqu'au coucher du soleil. C'est-à-dire la rupture du jeûne, « iftar ». Pour passer à la prière de l'aube, certains préfèrent partir à la mosquée. Par ailleurs, d'autres restent pour faire la prière chez eux.

« La mort existait avant le coronavirus, elle existera après », philosophent quelques personnes sur le chemin de la mosquée. Contrairement à d'autres, le Mali n'a pas fermé les mosquées, et la persistance de cette promiscuité propice à la contamination est devenue un sujet de controverse.

Après 6h, tout le monde vague à ses activités, les fonctionnaires vont à leurs différents lieux de travail, les commerçants et les vendeuses de légumes au marché, les cultivateurs aux champs... entre temps, il faudra supporter le soleil et les 40 degrés. Les heures passent au même rythme : les femmes au fourneau ou au marché, encore ouvert malgré la crise sanitaire. Après 16H00, le déclin du soleil se fait désirer. Le



## Kinkéliba

bord de fleuve se remplit d'enfants qui se délassent, s'éclaboussent et font des saltos. Un air de légèreté flotte sur le quartier. L'approche de la rupture du jeûne amène le sourire. En Afrique, les plats consommés après la rupture du jeûne sont très différents selon les régions. Les seuls points communs concernent le respect de la tradition prophétique musulmane, on rompt le jeûne comme Muhammad le rompait, avec une date et du lait ou encore de la tisane. Pour le reste, c'est la tradition et la culture de chaque pays qui entrent en jeu.



A 18h45, tout le monde est de retour chez eux et fin prêt dans la cour : au moment de rompre le jeûne, c'est l'un des moments les plus conviviaux ou tout le monde se réunit en attendant l'appel de la mosquée afin de passer à la rupture.

Il est enfin l'heure, tout le monde s'empresse, commençant par manger des dattes, puis à boire du « kinkéliba » chaud (une plante consommée en tisane, pleine de vertus). Elle facilite la digestion et est conseillée aux personnes qui font le jeûne.

Les plats de résistance au Mali durant le Ramadan

Après 6h, tout le monde vague à ses activités, les fonctionnaires vont à leurs différents lieux de travail, les commerçants et les vendeuses de légumes au marché, les cultivateurs aux champs...

sont très salés et épicés et sont réalisés à base de riz, accompagnés généralement de sauce à la viande, le woudjila (plat typiquement sonhaï du nord du Mali faite de farine et sauce à base de tomates), le yassa (sauce à base d'oignons), mafé (sauce de pâte d'arachide)...

Chaque journée est rythmée par 5 supplications : à l'aube, au moment où le soleil atteint son zénith. Pendant l'après-midi, au coucher du soleil. Et enfin celle de la nuit.

Certains prient chez eux, d'autres préfèrent la mosquée (prier en groupe étant recommandé dans la tradition). Pendant le Ramadan, hommes et femmes sont invités à se rendre dans ce lieu de culte tous les soirs : l'intégralité du Coran est lue en l'espace d'un mois.

Certes ce mois de jeûne n'aura pas la même saveur pour les musulmans maliens : entre confinement strict, crise économique et soutien aux plus démunis, le couvre-feu et certaines interdictions, décrétés pour lutter contre la propagation du coronavirus ; il reste tout de même un mois spirituel, de bénédiction, de partage, de convivialité.



Exposition virtuelle de l'Association «Dialogue des Arts Contemporains»

## Quand l'art fédère le Grand Maghreb

Les belles toiles se dévoilent! Et voilà alors une belle initiative artistique fédératrice à saluer, à mettre en lumière. En effet, le Salon Maghrébin des Arts Plastiques œuvrant pour un Grand Maghreb a tenu toutes ses promesses. C'est ainsi l'une des lettres de noblesse de l'art; rapprocher les peuples et les cultures et arriver où les politiques sont parfois incapables de réunir les humains. Par ailleurs, ce projet artistique prometteur et original porté et organisé par l'Association «Dialogue des Arts Contemporains» est placé cette année sous le thème : «l'artiste en soutien à l'idée du Grand Maghreb».

■ Mohamed Nait Youssef

Le point de départ de cette initiative, nous explique Abdelaali Benchekroun, résulte des tensions qui existent dans la région.

«Ce sont des tensions qui sont nuisibles et qui peuvent, malheureusement, déboucher sur quelque chose qui est plus grave, alors que entre les cinq pays du Maghreb tout devrait rassembler», a-t-il fait savoir. Selon lui toujours, l'association «Dialogue des Arts Contemporains», en tant que composante de la société civile, œuvre pour émerger une mouvance pacifiste et un mouvement d'artistes maghrébines pour dire que le Grand Maghreb est quelque chose d'impératif. Et d'ajouter: «les artistes, quant à eux, doivent prendre une initiative pour essayer de donner l'exemple à certains intellectuels qui sont là pour attiser les tensions. Et ça, c'est très mauvais!»

En revanche, les gens de la culture, les gens de l'art, la société civile peuvent donner un autre exemple de bien faire, de mieux faire, de montrer aux décideurs ce qu'il y a à faire et de tisser les relations entre les sociétés maghrébines, a-t-il affirmé.

Il s'agit en outre d'une fenêtre ouverte sur les sensibles et les formations artistiques, tous styles confondus, des palettes issues des pays du Maghreb et du monde arabe. Au total, ce ne sont pas moins de 180 d'artistes représentant plus de 35 pays ayant pris part à cet événement artistique virtuel d'envergure.

Or, même en ces temps difficiles et pandémiques où le bon nombre de pays sont enfermés sur eux même, l'exposition a bâti les ponts du dialogue entre les



artistes et le grand public. Il y en avait pour tous les goûts... du figuratif, de l'abstrait, de la nature morte en passant par le portrait, l'exposition donne à voir des univers plastiques et esthétiques variés et riches puisés dans de différentes cultures et références. En contemplant chaque œuvre, on y découvre une nouvelle touche, un hommage à la beauté dans toute sa splendeur.

Au-delà du volet artistique, ajoute Benchekroun, il y a une convergence autour de la thématique du soutien à l'idée du Grand Maghreb. Pour ce qui est des thématiques des toiles, a-t-il souligné, l'Association a laissé la liberté les artistes s'exprimer librement.

Ce fut également un temps fort et festif pour apaiser les esprits et échanger les idéaux et les visions autour d'un

Grand Maghreb uni, pluriel et ouvert. Ainsi, les mordus de la peinture et les passionnés avides de l'art et du beau apprécient les œuvres de cette exposition par le biais du site Web «dac.org.ma» et sur la chaîne officielle Youtube de l'association «Dialogue des Arts contemporains», et ce jusqu'au 15 avril courant. Une expérience unique à découvrir pour ceux et celles qui ne l'avaient pas encore vue. C'est à l'initiative d'une pléiade d'artistes, de plumes et d'intellectuels marocains, que l'association «Dialogue des Arts Contemporains» a vu le jour en 2016, à la ville ocre. En outre, cette structure culturelle œuvre à travers des salons internationaux, des conférences, des débats, des ateliers sur les différentes thématiques artistiques à promouvoir la culture, la pensée et les arts au Maroc et ailleurs.

En cours d'élaboration par le département de tutelle  
Des solutions structurelles pour soutenir l'artiste marocain

Le ministre de la Culture, de la jeunesse et des sports, Orthman El Ferdaous a affirmé, lundi à Rabat, que son département se penche sur des solutions structurelles pour soutenir l'artiste marocain. Parmi ces solutions figure, notamment, la mise en œuvre du chantier royal relatif à la généralisation de la protection sociale, a souligné M. El Ferdaous en réponse à une question orale du groupe Justice et Développement sur «les mesures prises pour soutenir l'artiste marocain en situation de vulnérabilité», lors de la séance hebdomadaire des questions orales à la Chambre des représentants. Le ministre a déclaré que le département de la Culture est, également, engagé dans la promulgation du décret d'application de la loi n° 98-15 relative au système d'assurance maladie obligatoire de base (AMO) pour les catégories des professionnels et des travailleurs indépendants et les personnes non salariées exerçant une activité privée, ainsi que la loi relative à la création d'un système de retraite au profit des catégories de professionnels, de travailleurs indépendants et des personnes non salariées. Le département avait adopté, il y a des années, des solutions provisoires, notamment en organisant des cérémonies en hommage aux artistes qui vivent dans des conditions difficiles, précise le responsable gouvernemental, soulignant que les solutions structurelles restent la meilleure réponse pour soutenir l'artiste marocain. La pandémie de coronavirus a constitué une épreuve pour le monde, les communautés et les familles, et a montré la réalité du secteur informel qu'est considéré comme une «catastrophe sociale», a-t-il fait savoir.



Le chantier avance conformément au calendrier

## Musée « Leila Mezian Benjelloun » prêt dans deux ans

Le musée « Leila Mezian Benjelloun » verra le jour dans un peu plus de deux ans à Casablanca. Une structure qui mettra en lumière la richesse et la diversité de la culture marocaine, notamment la culture amazighe et citadine, grâce à une inestimable collection privée. Bordant l'avenue Moulay Youssef à Casablanca, le musée sera élevé sur quatre étages et disposera, avec deux sous-sols, d'une surface totale de près de 4700 m2, indique un communiqué de la Fondation

« Leila Mezian Benjelloun ». Il est prévu qu'il accueille des expositions temporaires et permanentes, notamment de bijoux, de broderies de différentes villes du Maroc, de caftans, d'œuvres de peinture et de sculpture, de la céramique ainsi que des armes d'apparat. Le programme architectural, conçu selon les meilleurs standards internationaux en matière d'aménagement de musées, inclut un Auditorium et un restaurant panoramique surplombant le parc de la Ligue Arabe.

Plusieurs véhicules multimédias, des films documentaires thématiques et des bornes interactives notamment, émailleront le parcours des visiteurs. L'un des plus éminents architectes japonais contemporains Kengo Kuma, auteur d'ouvrages célèbres et prestigieux de par le monde, est chargé de la réalisation du musée, associant à ses côtés, l'architecte Ouafa Boutenache, réalisatrice de plusieurs projets au Maroc et en Afrique subsaharienne.



Quand le printemps de la poésie

## Rencontre le patrimoine de Doukkala

■ Lemseffer Fatima

Plus besoin de chercher d'où soufflent ces bons vents qui sentent les parfums revigorants et porteurs de graines de la culture à El Jadida. Il n'y a plus qu'à suivre cet air embaumé que traîne dans son sillage la LEM (Ligue des écrivaines Marocaines), section d'El Jadida depuis sa création et en référence à ses multiples activités pour remonter à cette source de savoir et savoir faire.

"Toujours du nouveau, toujours du consistant, toujours de l'avant", c'est un slogan qui cadrerait bien avec l'esprit de créativité dont nous ont habitués ces femmes qui honorent Doukkala grâce à leurs compétences et leur assiduité...elles ont démontré largement qu'elles sont et seront toujours présentes aux moments les plus opportuns.

La dernière activité en date dont ont fait preuve ces bénévoles, en collaboration avec l'Association provinciale des affaires culturelles, représente bel et bien une sympathique et admirable symphonie riche en thèmes et en couleurs que la LEM s'est évertuée à nous présenter cette saison en guise de célébration de la journée mondiale de la poésie.

Une douce symphonie où la poésie a chanté à la fois les fleurs du printemps et le patrimoine singulier de Doukkala, à savoir les sept Tazotas de Rouahla où a eu lieu cette rencontre culturelle, qui a été rehaussée par la participation effective de Mme Aziza Yahdih Omar, Présidente de la LEM au niveau national.

Après la visite guidée effectuée par Khatiba

Moundib, qui est à la fois présidente de la LEM/El Jadida et maîtresse des lieux, le ton a été donné à un enchaînement de récitals qui ont libéré les esprits et aboli les frontières entre les langues et les expressions si bien que l'arabe classique, le dialectal et la langue française se sont harmonieusement ajustés pour ne plus représenter qu'une seule et même rime.

La pose d'une jolie cerise sur ce beau gâteau, revient à la populaire et laborieuse Najoua Moundib, qui a voulu immortaliser cet événement par la plantation d'un arbre, action que presque toute l'assistance y a contribué et qui portera en elle mille et un symboles. Outre ses énigmatiques tazotas, Rouahla aura désormais un arbre du nom de "printemps de la poésie". »





## Tanger

# Visite guidée des lieux mythiques et historiques de la perle du Détroit

“ Tout le monde s'accorde à dire que Tanger est l'une des plus belles villes du Royaume. L'avis des tangerois quant à lui est unanime : «c'est la plus belle ville du monde». Histoire millénaire et situation géographique hors du commun font que cette cité soit si spéciale. En se promenant dans les rues de la perle du Détroit, de nombreux monuments et lieux de culte font de Tanger, une ville intemporelle. Rempart construit par les portugais, théâtre et corrida érigés par les espagnols, cafés mythiques et parc naturel, Al Bayane convie ses lecteurs à une visite guidée. Tour d'horizon. ■ Karim Ben Amar

## Le café Hafa



Ouvert depuis 1921, le café Hafa est l'un des lieux de culte de la ville de Tanger. Connue de tous, et dans le monde entier, ce café offre une vue imprenable sur l'océan, sans aucun vis-à-vis et cela depuis l'ouverture. Comme toute ville mythique, Tanger a son café. Venise à son Café Florian ou encore Paris, son Café de Flore, Tanger a le Café Hafa. Situé dans le quartier Marshan, le café Hafa est un lieu paisible, cosmopolite, presque magique fondé il y a un siècle maintenant. Érigé sur une falaise, ce café offre une vue splendide sur l'océan. Son emplacement, son atmosphère, et sa spécialité, le fameux thé à la menthe ont séduit bon nombre de personnes et même des stars planétaires. En effet, les Rolling Stones, Jimi Hendrix, Sean Connery, ou encore l'écrivain américain Paul Bowles étaient des inconditionnels du café Hafa. D'ailleurs, dans son livre «La ville des mille et une lumières», l'auteur américain écrivit : « Je retourne par contre au café Hafa. C'est sur sa terrasse que je continue à rêver. Le temps a tout transformé sauf cet endroit. Secret et silencieux, le café Hafa est resté comme autrefois, magique. Génération après génération, c'est là que se retrouvent les joueurs d'échec, les poètes, les écrivains, les artistes. Et, installés sur les vieilles nattes de paille, ils s'abandonnent encore aux douces illusions du Kif ».

## Le parc Perdicasaris



Toute grande ville a besoin d'un «poumon» pour respirer. Cas de Tanger avec le parc Perdicasaris. S'étendant sur une superficie de près de 70 ha, la forêt de Perdicasaris, communément appelé par les tangerois «forêt de Rmilat», constitue un véritable parc botanique. En plus des centaines d'espèces autochtones et exotiques, il offre une vue imprenable sur le Détroit de Gibraltar et l'Océan Atlantique tout proche. Situé à 4 km de Tanger, ce lieu de détente connaît depuis les années 90, une

augmentation exponentielle du nombre de ses visiteurs, notamment pendant les week-ends et les vacances. Cette affluence a fait du site l'identité naturelle et biologique de Tanger, mais a aussi multiplié les risques liés à la sur-fréquentation de cet espace riche mais fragile.

Le site doit son nom à Ion Perdicasaris, riche américain d'origine grecque et consul des États-Unis. En 1887, il acheta ce domaine essentiellement pour sa femme, qui, souffrant de la tuberculose, devait profiter du grand air. A cette fin, il y aménagea d'innombrables chemins pour que chaque jour, la promenade soit différente. La propriété est récupérée en 1958 par le Maroc et dévolue sa gestion à la Direction régionale des Eaux et Forêts. A la faveur de l'étude du Plan Directeur sur les Aires Protégées de 1993, le domaine est déclaré Site d'Intérêt Biologique et Écologique (SIBE), de par l'importance de la biodiversité qu'il héberge.

## Les remparts de Tanger



Tanger est une ville chargée d'histoire. Sa situation géographique unique et stratégique en a fait un lieu de convoitise pour de nombreuses civilisations. Le patrimoine de la ville de Tanger étant très riche, une attention particulière a été donnée, depuis 1999, 1<sup>er</sup> année de règne du roi Mohammed VI, à sa sauvegarde et à sa restauration, par le réaménagement et la mise en lumière de la muraille autrefois érigée en fortification militaire pour la défense de la ville et du port.

Les remparts de Tanger se développent sur 2200 m. L'actuel mur de défense, véritable bijou architectural, aurait fait rougir même Vauban (expert des murs de défense de Louis XIV). Datant en grande partie de l'époque portugaise (1471-1661), il a été reconstruit et consolidé d'abord par les anglais entre 1661 et 1684, puis par les sultans alaouites, qui y ajoutèrent des fortifications. Il est fortifié de sept batteries, de bastions, et de tours (les batteries de Bordj N'âm, Bordj Amer, Bordj Dar Dbagh, Bordj al- Salam, Tour des Irlandais), et percé de treize portes (Bab Kasba, Bab Marshan, Bab Haha, Bab el- Bhar, Bab el- Assa, Bab Haha Amrah, Bab Eraha, Bab al-Mars). Il délimite les cinq quartiers de Tanger (la Kasba, Dar al-Baroud, Jnan Kaptan, Oued Aherdan et Bni Idder).

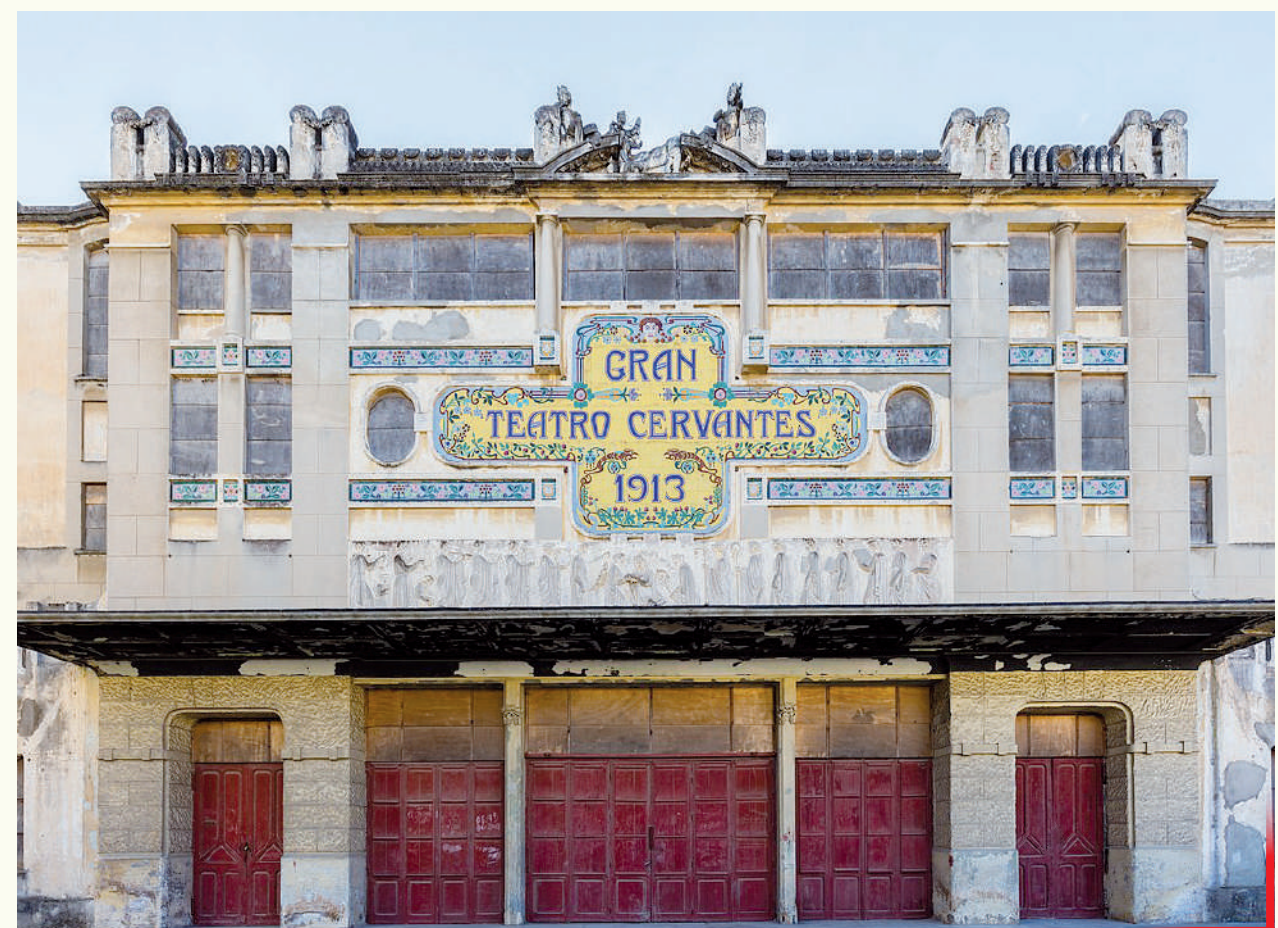
## Les arènes de Tanger ou plaza Toro



Plaza Toro est l'un des lieux les plus célèbres de la perle du Détroit. Les arènes de la ville de Tanger est un héritage du passage des espagnols au Maroc. Se situant entre la route de Tétouan et l'avenue Yaakoub El Mansour, la Plaza de Toros a été inaugurée le 27 août 1950, pour accueillir des corridas jusqu'à l'indépendance. Au cours des années 90, les arènes servaient de lieu de spectacles, de concerts et d'autres divertissements. Depuis près de 25 ans, la Plaza Toro a été, malheureusement, complètement délaissée.

Cependant, l'Observatoire pour la protection de l'environnement et du patrimoine historique de Tanger a demandé la création d'une commission ayant pour but de réhabiliter le site. Les tangerois croisent les doigts pour la réhabilitation de cette pièce importante du patrimoine historique tangerois.

## Théâtre Cervantès



Haut lieu des arts et de la culture à Tanger, ce théâtre autrefois somptueux est à l'abandon depuis près de 40 ans. Sa construction, achevée en 1913, a été lancée le 2 avril 1911, supervisée par Esperanza Orellana, son mari Manuel Peña et le propriétaire Antonio Gallego. Propriété de l'Espagne depuis 1928, la capacité de l'écran était de 1400 places. A l'occasion de son centenaire (1913-2013), le peintre Consuelo Hernández, avec trois écrivains, Jesús Carazo, Santiago Martín Guerrero et Mezouar El Idrissi, a édité un livre intitulé «Un scénario en ruines». Cet ouvrage est un appel littéraire et artistique pour le rétablissement du Grand Théâtre Cervantès. Le bâtiment d'architecture Art nouveau a été pendant plusieurs années l'un des pôles culturels de la ville durant la période coloniale, accueillant stars internationales, pièces de théâtre et même match de catch, avant de tomber progressivement en désuétude, et de fermer ses portes en 1974. La restauration de ce bâtiment nécessiterait un investissement de cinq millions d'euros, selon la presse espagnole.



## Raja

## Jamel Sellami Out, Lassaad Chabbi In !



■ Oussama Zidouhia

Le Raja de Casablanca a finalement trouvé le successeur de Jamel Sellami, il s'agit du tacticien tunisien Lassaad Chabbi. Ce dernier aurait trouvé un accord avec les Verts à hauteur de 150.000 dirhams mensuels pour prendre en charge l'équipe jusqu'à la fin de saison. En effet, l'ex-entraîneur de l'Union sportive monastirienne serait arrivé en début de semaine à Casablanca pour finaliser son arrivée au Raja. Né le 23 août 1961 à Tunis, il a débuté sa carrière en Autriche, après avoir reçu un diplôme d'entraîneur dans ce pays.

En 2019, il effectue un retour dans son pays natal, la Tunisie, pour entraîner l'Union sportive monastirienne. En 2020, il remporte la coupe de Tunisie avec la même équipe, en battant l'Espérance sportive de Tunis sur le score de 2-0. Le RCA a finalement tranché en faveur de Lassaad Jarda, qui signera un contrat le liant au club jusqu'à la fin de la saison, avec une option de prolongation à la clé. Pour rappel, le Raja de Casablanca a validé son billet vers les quarts de finale de la coupe de la Confédération après sa victoire contre les Pyramids FC (3-0) au

Caire. Depuis le départ de Jamel Sellami, plusieurs noms circulaient pour la succession de l'ex coach du DHJ, à savoir Mhamed Fakhir, Nabil Máloul et le Belge Hugo Broos. Cependant, les prétentions salariales de Máloul auraient refroidi les dirigeants des Verts, Fakhir quant à lui reste persona non grata au sein du club. Concernant Mohamed Bakkari, l'ex-adjoint de Sellami et coach intérimaire devrait quitter ses fonctions et pourrait se relancer du côté du Rapid Oued Zem, vu que Lassaad souhaite compter sur son propre staff tunisien.

## Volleyball

## La FRMVB adopte ses rapports moral et financier lors de son AGO à Marrakech

La Fédération Royale Marocaine de Volleyball (FRMVB) a tenu son Assemblée Générale Ordinaire annuelle (AGO) au titre de 2019-2020, occasion de procéder à l'approbation des rapports moral et financier ainsi que du budget prévisionnel pour la prochaine saison sportive. Cette AGO, qui a connu la participation de 09 ligues sur 10, 64 club sur 78, et 130 délégués, a été l'occasion de réaffirmer la confiance, dont jouit le comité directeur de ladite Fédération, sous la présidence de Mme Bouchra Hajij, qui a dirigé la FRMVB dans une conjoncture exceptionnelle liée à la propagation de la Covid-19, avec de grandes répercussions sur la saison sportive précédente, a indiqué un communiqué publié à l'issue de cette AGO. "En dépit de cette conjoncture exceptionnelle, les manifestations de la Coupe du Trône et du Championnat ont été achevées grâce à l'engagement des clubs et de la FRMVB", explique la même source. "Le bilan a été positif à tous les niveaux, étant donné que les programmes arrêtés ont été respectés et la sélection nationale Junior s'est qualifiée pour le Championnat du monde et s'est classée 10<sup>e</sup> au niveau mondial", souligne la même source. Cette AGO a été aussi l'occasion pour les participants d'approuver plusieurs autres points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion. Il s'agit d'accorder une grande impor-

tance à la formation et à la formation continue de toutes les jeunes catégories et les championnats des ligues et de mettre en œuvre les textes législatifs relatifs au transfert des joueurs entre les clubs, tout en respectant l'octroi de prime de formation au profit des clubs d'origine à travers la Fédération, qui se charge de la mission de faciliter cette procédure. En outre, l'AGO annuelle s'est félicitée de l'élection de Mme Bouchra Hajij à la tête de la Confédération Africaine de Volleyball (CAVB) et le transfert de son siège à Rabat, "ce qui représente une consécration de la diplomatie parallèle et la volonté de la Fédération de représenter le Maroc dans les instances internationales et les postes de prise de décision", lit-on dans le communiqué. L'AGO a aussi salué la présence de taille du Maroc au sein de la Fédération Internationale du Volleyball (FIVB), tout en soulignant la nécessité d'œuvrer en vue de tirer profit du mandat de Mme Hajij pour promouvoir le niveau technique des clubs, des sélections, ainsi que des entraîneurs. Lors de cette AGO, des hommages ont été rendus à plusieurs acteurs de la discipline, dont des anciens joueurs, entraîneurs, encadrants, arbitres, dirigeants, cadres administratifs et formateurs et ce, en signe de reconnaissance des multiples efforts consentis pour promouvoir cette discipline et contribuer à la réalisation de sacres au niveau continental.



## Ligue des Champions

## Liverpool-Real, la magie d'Anfield face au sorcier Zidane



Défait 3-1 à l'aller, Liverpool espère garder un peu de magie dans son mythique stade d'Anfield, même sans supporters, pour empêcher mercredi l'enchantement Zinédine Zidane de hisser son Real Madrid en demi-finales de Ligue des champions pour la quatrième fois en cinq participations. Anfield est-il toujours aussi redoutable sans le chœur de son bruyant "Kop" ? La série noire qu'a connue Liverpool à domicile en 2021 semble offrir une réponse claire avant cette seconde manche à huis clos, où le vainqueur de la C1 2019 défie l'équipe championne d'Europe les trois années précédentes (2016-2018). Avant ce choc, l'entraîneur des Reds Jürgen Klopp a rappelé le poids d'Anfield lors de la demi-finale de l'édition 2019, lorsque Liverpool, poussé par son public, avait renversé Barcelone au match retour (0-3, 4-0). "L'atmosphère du stade avait contribué pour 80% (du résultat). Cette fois, on n'aura pas ça, donc je ne sais pas si on pourra le refaire. Mais on va essayer. Au moins, Anfield est un vrai stade", a lancé Klopp, critiquant au passage l'enceinte provisoire du Real Madrid, qui évolue dans le petit stade Alfredo-Di-Stéfano en attendant la refonte du Santiago-Bernabeu. La série noire à domicile de Liverpool s'est arrêtée dimanche contre Aston Villa (2-1), premier succès des Reds chez eux en 2021. Mais dans une saison galère

pourrie par les blessures où les Reds n'ont jamais semblé en mesure de conserver leur titre national, l'absence de la bouillante ambiance du "Kop" s'est cruellement faite sentir. Loin du Bernabeu, le Real Madrid a offert un récital collectif à l'aller, avec un doublé de Vinicius, permettant à Zidane de vaincre à nouveau Klopp, comme en finale de la Ligue des champions 2018 à Kiev (3-1). "Florentino rempile... et Zidane rêve d'Anfield", a titré à sa une le quotidien sportif madrilène As mardi, alors que le président merengue vient d'être réélu sans opposition. Au sortir d'une semaine épiquée, entre le succès face à Liverpool et celui dans le clasico face au Barça (2-1), le magicien Zidane est en passe de hisser à nouveau son équipe dans le dernier carré de la C1. Et pourtant, cette saison, le sort n'est pas en sa faveur: "Zizou", déjà privé de son capitaine Sergio Ramos (touché au mollet gauche et positif au Covid-19), de Raphaël Varane (Covid-19), de Dani Carvajal (cuisse droite) et de l'onéreuse recrue Eden Hazard (aine droite), va devoir bricoler un rideau défensif sans Lucas Vazquez (genou). "On est à la limite physiquement. Mais c'est le football", a dédramatisé Zidane. "On a envie de se battre, de continuer, et c'est ce que l'on va faire jusqu'à la fin. Et non sans difficultés..."

## Golf

## Le Japonais Hideki Matsuyama remporte le Masters d'Augusta

Hideki Matsuyama est devenu le premier Japonais à remporter un tournoi du Grand Chelem de golf, en l'occurrence le Masters d'Augusta, en Géorgie (Etats-Unis). Agé de 29 ans, il a rendu une carte finale de -10, devançant d'un coup l'Américain Will Zalatoris, auteur d'une superbe performance pour sa toute première participation, et de trois coups ses compatriotes Xander Schauffele et Jordan Spieth. Succédant à l'Américain Dustin Johnson au palmarès, le 25<sup>e</sup> joueur mondial, qui devrait faire un bond significatif dans les hauteurs du classement, compte désormais six titres en USPGA, dont deux Championnats du monde WGC, qui lui avaient valu de se hisser au 2<sup>e</sup> rang mondial

en 2017. Ce sacre en Géorgie est le premier pour un golfeur venant du "pays du soleil levant", dont il était déjà un pionnier, en ceci qu'il fut le premier amateur de son pays à y prendre part en 2011 et le seul à y passer le cut, finissant alors 27<sup>e</sup> et remportant la Coupe d'Argent, décernée au meilleur non professionnel en lice. Preuve qu'il n'était pas totalement rassuré, Matsuyama a encore concédé un bogey sur ce N.16, ne comptant plus à nouveau que deux longueurs sur Zalatoris, cette fois, qui venait d'en finir. Au deux derniers trous, il fallait au Japonais simplement ne prendre aucun risque pour éviter de commettre d'autres erreurs, ce qu'il a fait, aussi calmement que possible.





Un geste simple,  
**un grand pas** pour notre pays !



**khatwatkhir.ma**



**La Fondation Orange s'engage au service de l'inclusion numérique.**

La Fondation Orange annonce le démarrage de son action solidaire **khatwat khir**.

Une action qui vise à équiper 4000 bénéficiaires à travers 4 associations marocaines, de smartphones et de tablettes pré-chargés avec un solde internet de **100 Go** valable une année.

La Fondation Orange vous invite pendant tout le mois de ramadan à participer gratuitement à cette opération en accédant au site web **www.khatwatkhir.ma**

et cliquer un maximum de fois pendant 10 secondes.

Chaque clic que vous effectuez, La Fondation Orange s'engage à le convertir en solde internet à raison de **10 Mo** par clic, afin de rendre internet accessible à tous.

**#DouzModeKhatwatKhir**

Fondation

orange™